

Les Expos à un demi-match de la tête

Victoire de 4-3 contre les Pirates de Pittsburgh devant 22 965 spectateurs

Michel LAJEUNESSE Montréal (PC)

Qui l'eut cru il y a quelques semaines à peine? Les Expos se sont approchés à un demi-match seulement des Pirates de Pittsburgh au sommet de la section est en les battant 4-3 devant 22 965 spectateurs au Stade olympique.

«On est sur le bon chemin»

— Mike Aldrete

Michel LAJEUNESSE Montréal (PC)

Buck Rodgers mentionnait qu'il y avait un nouveau héros à chaque match chez les Expos et qu'il avait bien hâte de voir ce que le prochain match allait lui réserver comme surprise. Le héros du jour, Mike Aldrete, mentionnait quant à lui que les Expos montraient quotidiennement des signes d'une très bonne équipe. «C'est vrai qu'il y a un héros différent à tous les jours et c'est le signe d'une bonne équipe, a-t-il dit. Tous les 25 joueurs contribuent aux succès et c'est ce qui fait la différence. Otis Nixon a obtenu un coup sûr important ce soir et, l'autre jour, nous étions tous fiers de voir un gars comme Wallace Johnson obtenir le coup sûr qui a fait la différence dans le match.»

Pourtant, Aldrete connaissait beaucoup de difficultés depuis quelque temps. Il ne s'en cachait pas. «C'est bien évident que je ne fais

rien de bon en attaque depuis quelques semaines, a-t-il admis. Aujourd'hui, Hal McRae m'a montré des films de mes élans du début de saison et on a pu corriger certains défauts. La bataille n'est pas encore gagnée, mais je suis heureux de voir que Hal a cru assez en moi pour tenter de m'aider et que nous sommes sur le bon chemin.»

Rodgers avouait que ce genre de coup pouvait aider Aldrete à remonter la pente. «C'est un très gros coup sûr pour Aldrete, a dit Rodgers. C'est le genre de coup sûr important qui peut tout chambarder pour lui. J'avais décidé de le muter au sixième rang ce soir à la place de Walker et de faire frapper ce dernier au troisième rang. Ils ont tous deux obtenu des coups sûrs importants. Je n'aime pas mettre les noms dans un chapeau et les tirer au hasard, mais cette nouvelle méthode s'en approche beaucoup.»

2), troisième lanceur utilisé par les Pirates. C'était le premier coup sûr du Gros Chat à ses sept dernières présences.

Le jeune Bill Sampen, qui n'a lancé que pendant deux tiers de manche, a mérité sa sixième victoire en autant de décisions. Dave Schmidt a retiré les trois frappeurs à lui faire face en neuvième pour protéger une neuvième victoire.

En quatre rencontres cette saison, les Expos ont donc battu les Pirates trois fois. La fin de semaine s'annonce donc excitante.

Moyenne de .500

A force de jouer avec le feu, Kevin Gross s'est brûlé les doigts en troisième manche quand il a accordé deux points aux Pirates.

Il avait donné un double, un peu chanceux, à Jay Bell et un simple à Andy Van Slyke en première, mais il s'en était tiré sans dommage. Après un retrait en troisième cependant, il a accordé un autre simple à Bell et a donné un but sur balles à Van Slyke. Après un deuxième retrait, il a servi trois balles à Barry Bonds, qui présentait une moyenne de .500 avec des coureurs en position de marquer. Gross s'est entêté alors à lui lancer des prises. Bonds en a laissé passer deux, mais a expédié la troisième au champ centre pour produire les deux premiers points du match. Sid Bream a représenté ensuite le dernier retrait de la manche, mais il a fallu une longue course à Larry Walker pour attraper son coup en flèche à la clôture de droite.

En fin de manche, les Expos ont

raté une chance unique de prendre les devants.

Après que Walker eût entrepris la manche avec son cinquième coup de circuit, un coup de massue à 412 pieds du marbre, les Expos ont congestionné les sentiers quand Walt Terrell leur a fait présent de trois buts sur balles. Mais Tom Foley a fendu l'air pour le deuxième retrait et Terrell a mis fin à la menace en forçant Gross à frapper un roulant à l'avant-champ.

Bonds a par ailleurs encore eu son mot à dire dans le troisième point des visiteurs. Il a entrepris la sixième avec un simple au centre, a commis son 18e larcin et a filé au marbre quand le receveur Mike Lavalliere a poussé un simple au champ droit. Rien de plus simple.

Terrell chassé

Les Expos avaient obtenu deux bonnes occasions d'ébranler sérieusement le partant Walt Terrell en première et quatrième manches. Il s'en était tiré en accordant qu'un seul point, soit le cinquième circuit de Larry Walker. Mais en septième l'histoire fut différente et c'est l'arme favorite des Expos, la rapidité, qui a fait la différence et qui leur a alors permis d'égaliser les chances 3-3.

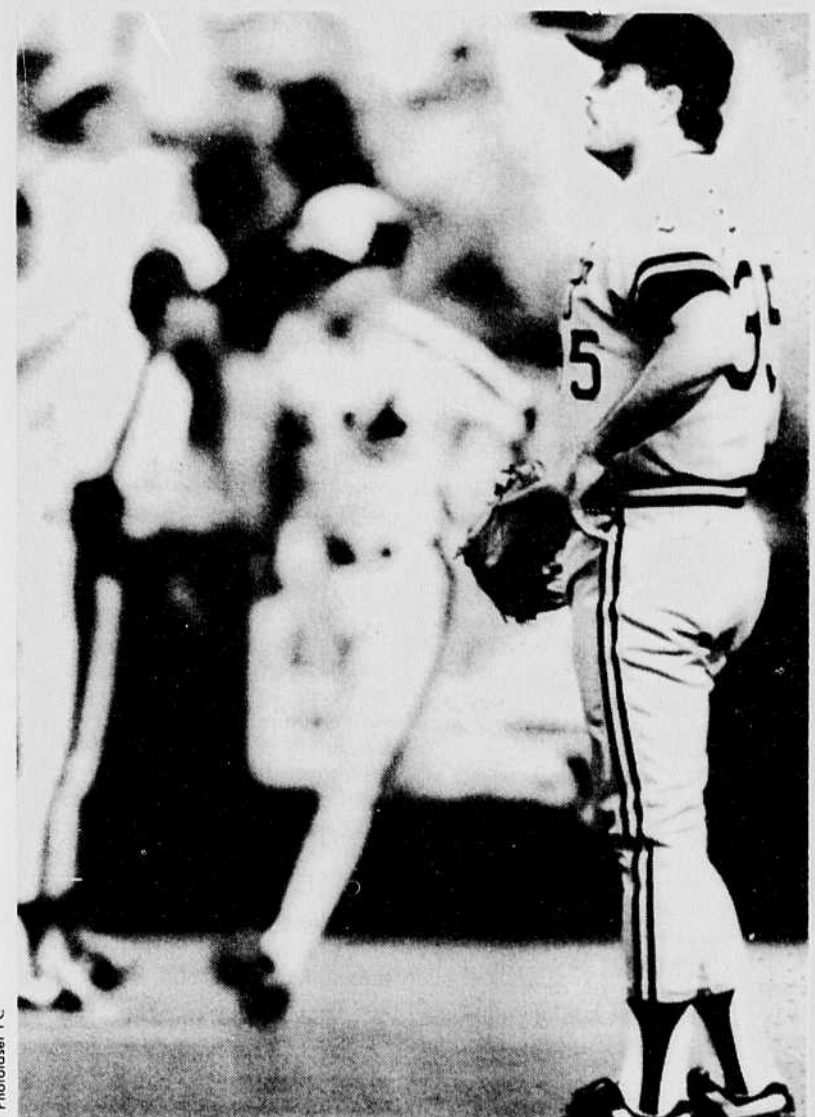
Après un retrait, Tom Foley a obtenu un simple et Otis Nixon est venu frapper à la place de Kevin Gross. Il a claqué un double au champ opposé, poussant Foley au marbre et chassant Terrell du monticule.

Nixon a ensuite volé facilement le troisième, son 23e larcin de la campagne. Il a filé au marbre quand

Dave Martinez a frappé un ballon-sacrifice dans la droite.

Gross, qui tentait de remporter

une neuvième victoire, a donné trois points et sept coups sûrs aux Pirates en sept manches de travail.



Walt Terrell, l'artilleur partant des Pirates, pousse un grand soupir pendant que Larry Walker des Expos contourne le 3e but après avoir obtenu un coup de circuit en solo à la 4e manche.

Les Braves congédient Russ Nixon

Le directeur général Bobby Cox assurera la relève jusqu'à la fin de la saison



Bobby Cox

Atlanta (AP)

Les Braves d'Atlanta, derniers dans la division ouest de la Ligue nationale, ont congédié le gérant Russ Nixon, hier, et ils l'ont remplacé par le directeur général Bobby Cox, qui a dirigé l'équipe il y a 10 ans.

«Il y avait une énorme pression sur Russ et les joueurs. Je voulais le voir réussir, mais cela n'a manifestement pas fonctionné», a expliqué Cox, qui agira comme gérant et directeur général jusqu'à la fin de la saison.

«A mon avis, une action s'imposait. Mais ce n'est pas une journée agréable pour moi. J'en suis peiné.

Quand un collaborateur échoue, cela vous porte également ombrage.»

Cox, à sa cinquième campagne comme directeur général, a occupé le poste de gérant avec les Braves pendant quatre saisons (1978-81) et avec les Blue Jays de Toronto pendant quatre autres saisons (1982-85).

Nixon a appris, hier matin, de la bouche de Cox, qu'il était congédié. «Je m'y attendais, a confié Nixon, âgé de 55 ans, lors d'une conversation téléphonique de sa résidence de Covington. Cela était devenu évident au cours des deux dernières semaines. Après les nombreuses menaces en ce sens, je n'ai pu m'en réchapper.»

Nixon, auparavant gérant dans les filiales des Braves, a été nommé à la barre de l'équipe en 1988 après le

congédiement de Chuck Tanner. La formation a conservé une fiche de 42-79 sous sa tutelle cette année-là et de 63-97 en 1989, terminant à chaque fois au dernier rang de la division ouest.

Les Braves occupaient de nouveau le dernier rang avec un dossier de 25-40 avant le match d'hier soir contre les Padres de San Diego.

Nixon avait également dirigé les Reds en 1982 et 1983, quand ils ont terminé au dernier rang en chaque occasion.

Nixon devient le troisième gérant des ligues majeures à perdre son poste cette saison. Davey Johnson des Mets de New York et Bucky Dent des Yankees de New York ont subi un sort identique plus tôt.

Les Pirates peuvent oublier Tim Raines

Rodgers souhaite que Walker, Aldrete et Galarraga puissent prendre la relève en attaque

Michel LAJEUNESSE Montréal (PC)

Tim Raines portait encore un épais bandage à la cheville droite. Il boitait toujours et il est fort peu probable de le voir prendre part à la série contre les Pirates de Pittsburgh.

«Mon cas sera réévalué au jour le jour, a dit Raines avant le match d'hier. Ça fait encore mal. Je suis toujours incapable de mettre du poids sur mon pied droit.»

Le gérant Buck Rodgers mentionnait que Raines pourrait peut-être jouer le rôle de frappeur suppléant aujourd'hui, mais Raines lui-même semblait en douter.

«Pour l'instant, je suis au repos, a-t-il dit. Je ne prendrai même pas part à l'exercice au bâton aujourd'hui.»

Il serait très surprenant de voir Raines reprendre sa place au champ gauche contre les Pirates.

«Comme je le disais, Raines pourra peut-être s'élancer au bâton, mais il sera probablement absent pour tou-

te la série», a mentionné Rodgers.

Raines s'était foulé la cheville droite la semaine dernière à St. Louis. Il a tenté de jouer mercredi contre les Cubs de Chicago. Il a même obtenu un coup sûr mais, en cinquième manche, lors d'un jeu de routine, il a été incapable de bien relayer la balle au deuxième coussin.

«Il m'avait assuré avant le match qu'il pouvait courir, frapper et lancer la balle, a dit Rodgers. Il faut croire qu'il a touché le seul point vraiment sensible sur ce jeu.»

Drôle d'attaque

C'est encore une fois Mike Aldrete qui prenait sa place au champ gauche, mais Rodgers a été le premier à reconnaître que les Expos ont une bien drôle d'attaque quand l'absence d'un gars comme Raines vient s'ajouter à celles de Delino DeShields et de Marquis Grissom.

«Il faut bien réaliser que nous ne sommes pas l'équipe qui domine les ligues majeures pour les buts volés quand ces trois gars-là ne sont pas de l'alignement, a reconnu Rodgers. Il

nous faut faire les choses différemment en attaque. Nous n'avons même pas tenté de vols de buts contre les Cubs. Ils nous faut utiliser d'autres tactiques.»

Mais les autres tactiques n'ont pas produit les effets escomptés depuis quelques jours. Et Rodgers mentionne que la production de certains joueurs laisse à désirer.

«Nous avons quelques gars qui ne produisent pas, a admis le gérant. Notre voltigeur de droite (Larry Walker), celui de gauche (Aldrete) et notre joueur de premier but (Andres Galarraga) devront contribuer beaucoup plus. Ce sont nos receveurs, Dave Martinez et Tim Wallach, même s'il a ralenti un peu dans les derniers jours, qui portent l'attaque. Les autres devront contribuer un peu plus.»

Fardeau supplémentaire

Ce manque de production à l'attaque a fait que le fardeau que les lanceurs partants doivent porter est plus grand depuis quelque temps. Et ils n'obtiennent pas tout le crédit qui leur revient.

«Parce que nous ne produisons pas beaucoup de points, des gars comme Oil Can Boyd, Mark Gardner, Dennis Martinez quittent souvent le match quand le compte est égal. Ils nous gardent dans le match pendant très longtemps, mais tout ce qu'ils obtiennent pour leurs efforts, c'est du vent, ils ne participent même pas à la décision. Si nos releveurs participent si souvent aux décisions depuis quelque temps, c'est justement parce que notre attaque ne produit pas.»

Rodgers reconnaît par ailleurs que son équipe a pu s'ajuster depuis quelque temps et qu'elle a trouvé de nouvelles façons de gagner. Il s'attend encore à cela contre les Pirates.

«Pour vaincre les Pirates ou toute autre équipe, nous devons jouer du bon baseball de base, du baseball solide. Nous l'avons fait contre les Cubs et si nous continuons de le faire, nous allons remporter des victoires. Mais nous devons produire plus de points, surtout contre les lanceurs droitiers.»

«Les congédiements font partie du sport»

— Buck Rodgers

Michel LAJEUNESSE Montréal (PC)

Comme la plupart des observateurs de la scène du baseball majeur, Buck Rodgers n'était pas vraiment surpris d'apprendre que Russ Nixon avait été congédié à titre de gérant des Braves d'Atlanta.

Les Braves formaient la pire équipe de tout le circuit avec un dossier de 25 victoires et 40 défaites.

«Non, je ne suis jamais surpris quand j'apprends qu'un gérant est congédié, a dit Rodgers. Cela fait partie du sport.»

Rodgers reconnaît que beaucoup de facteurs entrent en ligne de compte quand il s'agit d'embaucher ou congédier un gérant.

«Tout d'abord, il s'agit pour la direction d'évaluer de façon bien honnête son personnel. On n'a pas toujours une opinion vraiment raisonnable de sa propre équipe», a expliqué Rodgers.

«Toutes les équipes jouent au dessus ou en dessous de leurs moyens à un moment ou à un autre. Dans le cas de Davey Johnson avec les Mets, par exemple, son équipe a joué en dessous de ses moyens pendant un an et demi. Dans le cas de Nixon, ce sont sans doute les jeunes lanceurs des Braves qui n'ont pas performé comme on s'y attendait. Dans toutes les équipes c'est la même chose, les dirigeants mettent sur pied un plan d'attaque et quand on ne peut atteindre les objectifs fixés, c'est le gérant qui écope.»

Breves... Marquis Grissom, qui semble remis de sa fracture à la main gauche, se débrouille de mieux en mieux lors des exercices au bâton, mais il serait très surprenant de le voir accompagner l'équipe à Chicago dimanche.

Grissom pourrait se retrouver à Indianapolis pour quelques jours, question de réhabilitation.

«Nous pouvons le garder ici et le faire travailler dans la cage des frappeurs. Il peut venir avec nous à Chicago et faire la même chose, a dit Rodgers. Il se peut aussi qu'il aille faire un tour à Indianapolis. Nous prendrons une décision dimanche.»

Pour prendre la place de Bob Walk, dont le nom vient d'être placé sur la liste des blessés pour 15 jours, les Pirates ont fait appel au droitier Mark Ross. Ils ont acheté son contrat des Bisons de Buffalo. Dans la classe AAA, ce vétéran de 33 ans, qui a fait surtout carrière dans les ligues mineures, présentait un dossier de 4-4 et avait protégé cinq victoires.

Ross, qui est chez les professionnels depuis 1979, s'est promené passablement au cours de sa carrière. Il a évolué à Houston, Pittsburgh et Toronto dans les ligues majeures en plus de trainer sa bosse dans beaucoup de stades des ligues mineures depuis 11 ans.

Walt Terrell, lanceur partant des Pirates hier soir, est reconnu comme un frappeur dangereux. Alors qu'il portait les couleurs des Mets de New York en 1983, il a claqué deux circuits dans un match contre le Canadien Ferguson Jenkins, des Cubs de Chicago. Il est le seul lanceur de l'histoire des Mets à avoir accompli un tel exploit.

Doug Drabek (8-2) affrontera le gaucher Zane Smith (3-5) ce soir dans le deuxième match de la série.

Smith, qui a lancé une fois cette saison contre les Pirates sans participer à la décision dans une défaite de 4-3 le 2 juin, connaît encore des moments difficiles. Il a subi une défaite de 7-1 face aux Cardinals de St. Louis son dernier départ.

Quant à Drabek, il a remporté 14 victoires pour les Pirates la saison dernière. Le Texan a un dossier en carrière de 6-2 contre les Expos.

"L'environnement c'est notre affaire!"

(819) 843-9522

ENLEVEMENT DE REBUTS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS pour démolitions, rénovations, constructions et autres.

VENTE ET SERVICE
DE CONTENANTS A REBUTS OUVERTS,
FERMES ET COMPACTEURS
ACHAT ET VENTE DE FER ET METAUX
DE TOUTES SORTES.

SERVICE SANITAIRE
BESSETTE
INC.
1994, route 141, C.P. 718, MAGOG, QC J1X 5A8



«Au Québec, il faudrait faire un peu moins de politique et plus de hockey»

— Emile Royer

Pierre TURGEON

Sherbrooke

Après avoir consacré plusieurs années au hockey mineur québécois et à la formation d'entraîneurs, le Sherbrookois Emile Royer gagne maintenant sa vie en enseignant le hockey aux jeunes Suisses de la ville de Mont-they.

Et s'il lui fallait revenir au Québec dans un proche avenir, Emile Royer ne croit pas qu'il serait intéressé à offrir de nouveau des heures bénévoles à la cause du hockey mineur: parce qu'il y a trop de choses qu'il qualifie d'inconcevables. «Comme des jeunes de cinq à neuf ans qui doivent faire beaucoup de transport les fins de semaine pour cinq ou sept minutes de jeu. Ça pourrait m'intéresser davantage si le gouvernement en venait à remettre dans les écoles le hockey mineur jusqu'à la catégorie atome. A ces jeunes, il faut d'abord être en mesure de leur donner l'amour du hockey. L'amour du hockey, c'est accep-



Emile Royer

ter l'esprit d'un jeu collectif, c'est respecter les autres joueurs en être capable d'accepter qu'il y ait des joueurs plus forts ou des plus faibles que soit dans l'équipe. Si le jeune peut accepter tout cela, il jouera longtemps au hockey, mais il ne pourra trouver cet amour du hockey s'il joue continuellement sur le banc.»

Emile Royer se souvient également avoir rencontré trop d'entraîneurs qui ne possédaient aucune psychologie des jeunes et d'une Fédération québécoise de hockey sur glace trop politisée. «Au cours des 10 dernières années, il y a eu tellement de changements au sein de la fédération québécoise qu'on n'avait jamais le temps de s'acclimater aux nouvelles décisions. Il faudrait faire un peu moins de politique et plus de hockey», souligne Emile Royer qui a accepté un troisième contrat d'un an à Monthey, Suisse, où il dirige le «mouvement jeunesse», soit les cinq équipes de hockey mineur qui évoluent dans les rangs novices à juniors.

En Suisse, ce Sherbrookois d'origine vit pratiquement un rêve. Lui qui était trop petit pour jouer au hockey et qui a souvent usé son fond de culotte sur le banc ou encore qui a abandonné ses études avant d'atteindre l'université. Sans avoir joué chez les professionnels et sans diplôme universitaire en éducation physique, il réussit tout de même à bien gagner sa vie dans les milieux du hockey.

«C'était pourtant mon rêve de compléter mes études en éducation physique afin de m'occuper des jeunes, mais je me suis fatigué des études. Dès l'âge de 15 ans, j'étudiais et je travaillais et l'appât de gagner un peu d'argent a fini par l'emporter sur les études», raconte-t-il. Ce sont finalement plusieurs années de bénévolat qui lui ont permis d'acquiescer l'expérience nécessaire pour obtenir du succès auprès des jeunes à qui il enseigne le hockey.

«Aujourd'hui, ma récompense pour toutes ces années, c'est de rencontrer des jeunes qui j'ai entraînés, de voir où ils en sont et de les entendre raconter qu'ils ont pratiqué un sport qu'ils aimaient. En Suisse aussi, l'appréciation des gens est tout à fait incroyable même si je n'ai pas fait là-bas le quart du travail que j'ai réalisé ici en tant que bénévole. Là-bas, c'est dans la rue ou dans les magasins que les parents des jeunes viennent me remercier ou me féliciter pour les succès des équipes. Il y a même les gens des villes rivales qui viennent à ma rencontre...»

pas alarmante. Il n'est pas question de paniquer. Sur cette séquence de défaites, nous avons affronté deux fois Trois-Rivières et les Aigles forment présentement l'équipe de l'heure dans le circuit comme en fait foi leur fiche de 14 victoires à leurs 16 dernières sorties.

«Maintenant que la fin des classes est arrivée, nous pourrions donner plus de temps à l'entraînement de nos artilleurs qui ne fonctionnent pas comme on est en droit de s'attendre. Les lundis et les vendredis leurs seront consacrés. On pourra aussi augmenter les pratiques générales car nous sommes présentement limités à deux heures d'entraînement avant chaque partie», d'expliquer Maurais.

Week-end de trois joutes

Cette moyenne de .500 jusqu'à présent en juin a tout de même permis aux A's de demeurer au sommet de la LBJMEQ.

«Pas si mal puisque nous avons conservé la tête avec un dossier de 13-6 en comptant que nous sommes l'équipe de la ligue qui a joué le plus de fois contre les formations montréalaises. Notre objectif pour la saison est de 30-16. Je serais surpris si on perdait 10 autres parties d'ici la fin du calendrier.

«Ce que je veux, c'est que les A's soient toujours premiers à la pause du match des étoiles et ça devrait être le cas. A souligner que nous avons aussi trois parties de plus à jouer que les Aigles de Trois-Rivières», de dire Maurais.

Les A's ont encore trois joutes ce week-end. Cet après-midi, ils accueillent les Voyageurs de Jonquière. Demain, deux autres sorties dans la région montréalaise. Ils affronteront les Monarques à Montréal-Nord en après-midi et les Patriotes à St-Hubert en soirée.

Pas nécessairement dans l'ordre, les artilleurs choisis par Maurais pour ce triplé seront Jacques Thivierge, Mario Boutin et Stéphane Lambert.

«Notre fiche en juin n'est donc

Denis Loiselle et Karine Tardif choisies les athlètes de l'année

Sherbrooke (AL)

Denis Loiselle et Karine Tardif ont été proclamés au titre d'athlètes de l'année lors du Gala mérites de l'Association régionale de handball olympique de l'Estrie et du Club de handball Sherbrooke-Métro, tenu hier soir à l'hôtel Rousillon-Le Baron de Sherbrooke.

Denis Loiselle, membre de l'équipe championne junior nationale, a été nommé le pivot par excellence du dernier championnat canadien disputé à Québec ce printemps. Il a par ailleurs terminé au second rang des marqueurs de cette compétition.

TENNIS

Championnat en simple Invitation de l'Université Bishop

Hier	Classe A
Simon Thibodeau bat Nicolas Boly, 4-6, 6-3, 6-0	
Jacques Boly bat Christian Breton, 7-6, 3-6, 6-3	
Daniel Larocque bat Raymond Nemeroy, 6-0, 6-3	
Pierre Forand bat Gaston St-Onge, 6-3, 6-3	
Aujourd'hui	Classe B
Cyrille Bicanopala bat Genevieve Simon, 6-0, 6-2	
Jacques Hamel c. Mark Boudreau (saison résiliée)	
Marie-Ethel Gosselin bat Jean-François Boly, 6-1, 6-0	
Aujourd'hui	Classe A
Alain Croteau c. Simon Thibodeau	
F. Larocque c. Jean-Pierre Morin	
Richard Adam c. Keith Lowe	
Claude Fournier c. Jacques Boly	
Richard Faller c. Jean-Charles Baril	
Alain Larocque c. Daniel Larocque	10h30
Aujourd'hui	Classe B
Yvan Ruel c. M. Bélanger	
Albert Mital c. Pierre Forand	10h30
Aujourd'hui	Classe A
Michel Dupont c. Vick Kalvar	
Sylvain Dufour c. Cyrille Bicanopala	
Gaspard Hamel-Boudreau c. Hugues Vigneault	
Marie-Ethel Gosselin c. Bob Turley	
A commencer de 14h30	
Matchs entre les gagnants de 9h et 10h30	
9h: Demi-finales A et B	
13h: Finales A et B	

Il a aussi obtenu la distinction du joueur le plus complet de son équipe.

Karine Tardif, également élue athlète de l'année à l'école Le Triplet de Sherbrooke, s'est alignée cette année avec les équipes juvénile et junior Sherbrooke-Métro, la troupe juvénile de Le Triplet, et avec l'équipe relève de la Fédération de handball du Québec.

Au cours de la soirée, Tardif a aussi remporté les titres de joueuse la plus utile de l'équipe juvénile et de révélation de l'équipe junior.

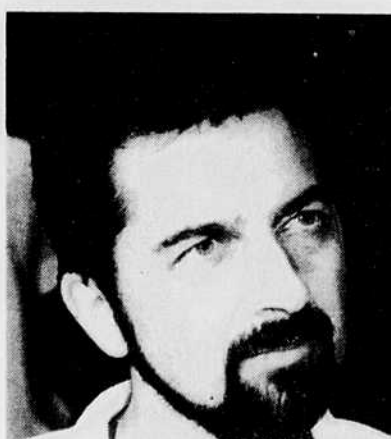
Isabelle Juneau, gardien de but de l'équipe junior, a mérité le titre de révélation féminine. Elle a terminé la saison au second rang des meilleurs cerbères du circuit.

Pascal Lafond, de l'équipe junior et 3e marqueur du championnat canadien, a obtenu le trophée de révélation masculine.

Les autres plaques d'excellence ont été décernées à Pierre Chabot (entraîneur), Luce Blouin (bénévole), Le Triplet juvénile (équipe scolaire féminine), Le Triplet benjamin (équipe scolaire masculine), Sherbrooke-Métro juvénile (équipe civile féminine) et Sherbrooke-Métro junior (équipe civile masculine).

Par ailleurs, Louise Boisvert et Serge Meunier ont été intronisés au Temple estrien de la Renommée au cours de la soirée. Ces deux bénévoles ont oeuvré au sein de l'association entre les années 1974-78. Mme Boisvert a joué au handball au Collège Mont Notre-Dame, tandis que M. Meunier a porté les couleurs du Collège de Sherbrooke de 1971 à 74.

Ce dernier faisait également du Comité organisateur des Jeux Olympiques de 1976 pour la présentation de matches de handball à Sherbrooke.



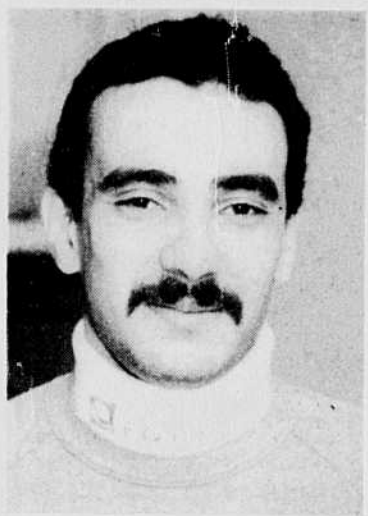
Serge Gingras

Jeunes joueurs de la zone Viking, quelques parents, amis et membres du Club de soccer Les Verts de Sherbrooke, ont fortement applaudi lorsque le curé de la paroisse Immaculée-Conception, Charles-Eugène Hamel, a procédé à la traditionnelle coupe du ruban, marquant ainsi l'ouverture de ce superbe terre implanté dans un décor enchanteur.

Comme le soulignait l'échevin Coutu, ce projet de terrain de «foot» ne remonte pas à hier. Il a effectivement coulé beaucoup d'eau sous les ponts depuis 1970, année de la première ébauche présentée déposée par les artisans, M. Gérard Breton et son épouse, du conseil d'administration de la défunte Association des joueurs de soccer mineur de Sherbrooke. A l'époque, la zone Viking était alors un club parmi les six autres formations de Sherbrooke. C'est la nouvelle administration du Club Les

L'EXPRESS... Denis MESSIER

Un p'tit coup de chapeau à toute l'équipe de JEAN MAXIMOS face au succès remporté par la 4e édition du tournoi AREL-PERRON. Cet événement occupe une place de plus en plus importante dans la vie de la gent sportive sherbrookoise. Même s'il est vrai que les heures de bénévolat sont plus nombreuses et que l'équipe doit nécessairement grandir, il est à souhaiter que l'événement va continuer sa route. Bon nombre de jeunes hockeyeurs



Jean Maximos

ont besoin des profits de ce tournoi...

La décision du CANADIEN de Montréal de garder sa filiale dans la Ligue américaine et de toujours avoir pignon sur rue au Canada ne me surprend guère. N'est-ce pas que le Tricolore aurait mal paru avec son club associé au pays de l'Oncle Sam, sans oublier qu'il lui aurait fallu payer son monde en argent américain. Quant à FREDERICTON, il faudra attendre avant de voir si ça va être un succès. On doit certes se réjouir dans les Maritimes de la présence d'une autre formation...

J'accepterais de parier ma plus belle chemise à savoir que PIERRE GINGRAS est fort plus habile pour pêcher le dauphin qu'à s'élancer sur une balle de golf. Un élève de JACQUES HUOT au cours de la dernière saison d'hiver, Pierre m'a fait remarquer qu'il y a une grosse différence entre le fait de frapper une balle dans un filet que d'avoir à la faire en plein air sur un terrain de départ. Pierre est quand même un excellent partenaire de jeu...

Avec la signature d'un contrat évalué à 1.5 million, sans oublier

run boni de 200,000\$ à la signature, il faut comprendre OWEN NOLAN d'avoir avisé son employeur, un garagiste de Cornwall, qu'il remettait sa démission. Il y a donc de la place pour un job de pompiste à Cornwall...

BRETT HULL a réussi à faire sauter la banque chez les BLUES de St-Louis avec un contrat de trois ans évalué à plus de 7 millions\$. Inutile de dire que ça gronde un peu partout dans la Ligue nationale suite à cette décision des Blues. Si, tout le monde était d'accord au niveau des salaires de GRETZKY et LEMIEUX, deux gars d'une classe à part, on ne chante pas la même chanson dans le cas de Brett Hull. Le fils de Bobby Hull vient d'ouvrir toute grande les portes aux étoiles de «second ordre». Les ROY, RICHER, BOURQUE, TURGEON et compagnie sont aujourd'hui en cadillac...

Le retour à la boxe de GEORGE FOREMAN est une vraie farce. Je ne blâme pas Foreman de monter dans le ring car ça lui rapporte de l'argent, mais par contre je blâme ceux qui permettent qu'un tel spectacle puisse se tenir. Je ne crois pas que la boxe professionnelle soit si malade faisant en sorte quelle donne son accord à un tel spectacle. Il ne faut pas non plus perdre de vue le risque d'accident...

GILLES LAUZON, surnommé le Doc, et ROBERT CHAUSSE, deux pionniers du judo en Estrie, ont été élus au Temple de la renommée du judo par l'organisme Judo-Québec. Le Doc n'a pas volé cette nomination étant le fondateur du club de judo To Haku-kan en plus d'agir comme président de l'association, entraîneur et arbitre. Le Doc a fait profiter bon nombre de jeunes de ses connaissances en judo. Quant à Robert Chausse, il est toujours impliqué dans cette discipline, son association en étant une de plus de 25 ans...

Excellente la décision prise par les Gouverneurs de la Ligue nationale en rapport avec l'octroi du trophée CALDER attribué à la recrue de l'année. Ainsi donc, aucun hockeyeur, âgé de plus de 26 ans au moment du début de la saison ne sera éligible. On ne reverra donc plus un trophée Calder à MAKAROV et par le passé à PETER STASTNY. Ni l'un et ni l'autre n'avait l'air d'une recrue, n'est-ce pas !...

ROY McMURTRY, président de la Ligue canadienne de football, est convaincu que Montréal va revenir dans la CFL avant longtemps. Il a effectué tout dernièrement une visite à Montréal en compagnie du commissaire DON CRUMP et les deux ont discuté avec un certain nombre de gens intéressés par la CFL. On sait que Montréal va jouer dans la nouvelle ligue mondiale de football, et ce à partir du mois de mars prochain...

Si l'on se base sur les commentaires en provenance de Toronto, le gérant général PAT GILLICK des Blue Jays traverse un difficile moment même si l'équipe se défend très bien. CITO GASTON, le gérant des Jays, est celui à qui est attribué la grande partie des succès du club. Cito a chambardé son alignement et la nouvelle façon de faire a rapporté des dividendes...



Brett Hull

YVES ROBILLARD et JEAN BERGERON de Venise formeront une équipe mardi à l'occasion de la ronde de qualification dans le cadre de la COUPE DES JARDINS. On sait que déjà cinq équipes de deux golfeurs sont déjà qualifiées pour le championnat «match play» par équipe et qui se tiendra à Lévis les 10, 11 et 12 juillet. La sélection de onze équipes se fera à Candiac. YVES MANDEVILLE d'EAST ANGUS, lui, fera équipe avec MICHEL GENEST de Berthier...

MIKE DUBREUIL, le directeur-gérant du SCC, songe à faire une demande à ses partenaires dans l'avenir afin qu'on lui donne une couple de coups. Pourquoi ? Mike est dérangé continuellement par son téléphone cellulaire et par le fait même sa concentration en prend pour son rhume...

Du soccer au parc Goyette, 20 ans plus tard...

Richard JEAN

Sherbrooke

«J'espère que le vin que nous buvons date aussi de 1970, année où furent amorcées les démarches pour obtenir ce terrain.»

Cette boutade du conseiller du district no 4, Guy Couture, tombait pile lors du cocktail qui a suivi, hier soir, l'inauguration officielle du nouveau terrain de soccer Goyette, situé à l'angle des rues Boulevard Alexandre et Darche.

Verts qui a pris la relève et a amené le bateau à bon port. Comme un vrai bon match de soccer, quoi. Beaucoup de passes, de pas en arrière, de coups de coude, avant la montée... et le but.

Sherbrooke compte maintenant 13 terrains de soccer. Dans l'est, deux au Plateau du parc, et ceux de Terrill et Chalifoux. Dans le nord, St-Alphonse, Sherbrooke Elementary school et quatre aux parcs Jacques-Cartier. Dans l'ouest, le Marin et maintenant, le Goyette.

Selon le président des Verts, Serge Gingras, l'addition de ce nouveau terrain comble maintenant les besoins des quelque 1500 adeptes du soccer, dont une centaine d'adultes.

«Il y a une nette amélioration depuis quelques années et on peut maintenant affirmer que nous com-

blons les besoins presque à 100 pour cent. Il manque peut-être un ou deux terrains et nous avons déjà des projets sur la planche pour les parcs Otawa dans le centre-sud et André-Viger dans le nord. Mais là, on parle de projets à long terme, peut-être dans cinq à dix ans», a commenté Gingras.

Olympique I éclairé

Par ailleurs, c'est maintenant définitif, le terrain Olympique I du Plateau du parc, terrain majeur du Club Les Verts, sera éclairé dès l'automne prochain.

«C'est promis par la ville et les appels d'offres ont été lancés la semaine dernière. C'est un projet qui joue dans les 225 000 \$. Chose certaine, ce ne sera pas un luxe car ce terrain éclairé facilitera les besoins rencontrés par les parents-joueurs, ainsi que

plusieurs équipes des calibres bantam et midget», de dire le président des Verts.

Un été dans le vent au Club nautique

Sherbrooke

Si le soleil n'arrive pas à tenir ses promesses estivales et met du temps à s'installer sur l'Estrie, le Club nautique du Petit lac Magog, lui, promet un été dans le vent aux adeptes des activités nautiques.

D'ailleurs, aujourd'hui et demain, le club ouvre ses portes à tous ceux intéressés à pratiquer des activités de voile, de planche à voile, de canot ou de kayak. De plus le programme estival de la saison 1990 comporte aussi des périodes d'entraînement physique et de nouvelles activités jeunesse. Le commodore René Therrien souligne qu'on acceptera les inscriptions sur place pour les nombreux cours et activités s'adressant aux enfants de sept ans et plus, aux adolescents ainsi qu'aux adultes. Et ces activités débuteront dès lundi.

Si la saison d'activités du club nautique du Petit lac Magog s'ouvre officiellement en fin de semaine, la saison de compétition, elle, est déjà entamée. Roch Therrien, membre de l'équipe du Québec, participe à compter d'aujourd'hui au championnat canadien junior de planche à voile qu'on présente à Nanaimo, en Colombie-Britannique. Déjà, cette saison, il compte à sa fiche une victoire en classe optimiste, catégorie junior, en Coupe du Québec.

Lors de la même compétition, son frère Marc, avait aussi mérité la victoire en catégorie homme lourd alors que Jonathan Fraser remportait une quatrième place en catégorie junior, tout comme René Therrien chez les maîtres. La prochaine étape de la Coupe du Québec sera présentée les 30 juin et 1er juillet à St-Gédéon, au lac St-Jean.

Le soccer a ses Olympiades

Sherbrooke (RJ)

Une véritable fête du soccer attend les quelque 1500 jeunes adeptes du Club Les Verts de Sherbrooke lundi sur les trois terrains «Olympique» du Plateau du parc, à l'occasion de la première édition des Olympiades de soccer.

Cette activité est organisée dans le cadre du 10e anniversaire de l'association sherbrookoise.

«L'invitation a été lancée à tous les intéressés, garçons et filles des niveaux atome à midget, soit les jeunes âgés entre 6 et 15 ans», d'arguer le coordonnateur de l'événement, Marc Lapierre, qui est aussi relationniste pour le compte des Verts.

«La philosophie des Verts a toujours favorisé la participation de la masse, surtout au plan des équipes. Ces olympiades, une grande première pour nous, visent à permettre au jeune de démontrer son talent individuel et ce, par le biais de quelques jeux d'habileté de base», a repris le président, Serge Gingras.

A l'horaire, jonglage avec les pieds et la tête, dribble, tournoi de «penalty», dégagements aux pieds et à la main, coups de pied de but et touches.

«Je crois que les jeunes vont bien s'amuser car il y aura des statistiques

et des championnats à l'enjeu. Si la journée s'avère un succès, on reprendra le tout l'an prochain», de conclure Lapierre.

Le Mistral à Granby

Sherbrooke (RJ)

Détenteur du premier rang de la Ligue de soccer Richelieu-Yamaska et vainqueur dimanche dernier lors de sa première sortie dans le cadre de la Coupe Québec, le Mistral de Sherbrooke est à Granby en fin de semaine où il participe au tournoi invitation des Cosmos, au stade Napoléon-Fontaine.

Neuf équipes, réparties en trois poules de trois clubs, se feront la lutte aujourd'hui et demain pour les bourses à l'enjeu. Le Mistral joue le premier de ses deux matches de la ronde préliminaire ce matin à 9h30 contre une formation de Rouyn-Noranda et le second en début d'après-midi, à 13 heures, contre l'équipe de Longueuil.

Si la formation de Georges Laurent termine première de son groupe, elle accèdera directement à la demi-finale dimanche. La finale du tournoi est prévue pour 14 heures.



Aubut s'intéresse à Sherbrooke

Les Nordiques de Québec seraient-ils intéressés à transférer leur club-école de Halifax à Sherbrooke au terme de la prochaine saison de la Ligue américaine de hockey?

Jean Perron croit que cette perspective intéresse Me Marcel Aubut.

«Marcel Aubut m'en a parlé l'an dernier et je pense qu'il est toujours intéressé parce que les Nordiques se doivent absolument de gruger le marché au Québec. Par contre, il faut bien reconnaître que les Citadels ont connu beaucoup de succès à Halifax l'an dernier», m'a confié l'ex-pilote des Nordiques lors du tournoi de golf organisé en son honneur et en celui de Jean Arel jeudi au club Long Champ.

Les raisons qui pourraient inciter les Nordiques à transférer leur club-école à Sherbrooke sont les mêmes qui avaient amené le Canadien à déménager sa principale filiale de Halifax à Sherbrooke il y a six ans.

La seule place où les Nordiques risqueraient de perdre, serait aux guichets, à cause de la capacité du Metro Center de Halifax (plus de 9000 sièges). Pour le reste, ils seraient gagnants sur toute la ligne. Installés au Québec, les petits Nordiques joueraient notamment d'une attention particulière de la part des médias. Voilà qui n'est certes pas à dédaigner dans leur cas.

Le Canadien a perdu beaucoup de plumes et de partisans à Sherbrooke, non seulement parce qu'il a quitté en coup de vent, mais aussi parce qu'il a toujours tout dirigé du haut de sa tour d'ivoire sans se préoccuper des amateurs d'ici. En fait, les seules fois où on a vraiment pensé à ceux qui payent, ce fut pour les faire «chanter» en leur disant que s'ils ne répondaient pas en plus grand nombre, le club s'en irait ailleurs.

Le moment ne pourrait être plus propice pour les Nordiques s'ils sont vraiment tentés d'amener leur club-école à Sherbrooke puisque les amateurs de hockey risquent de trouver l'hiver prochain passablement long, loin du Palais des sports.

Les Nordiques auraient tout à gagner à installer leur deuxième club au Québec. Il reste toutefois à trouver les promoteurs qui saura les convaincre de venir à Sherbrooke. C'est un dossier passablement plus gros que le hockey universitaire...

Les Nordiques ne seront pas des séries

Jean Perron est drôlement impressionné par la façon de faire de son copain Pierre Pagé depuis que ce dernier a pris les rennes à Québec. Pendant huit années, les deux hommes ont été des rivaux au hockey universitaire. Pagé était à la tête de l'équipe de l'Université de Dalhousie et Perron dirigeait les Aigles Bleus de l'Université de Moncton.

«Les gens vont être surpris, assure Perron. Je connais Pierre Pagé peut-être mieux que quiconque dans la Ligue nationale et je peux vous dire que c'est un gars organisé. Il a embauché Dave Chambers, un gars qui a eu du succès partout où il est passé et Jacques Martin, qui a aussi connu du succès depuis ses débuts comme instructeur.»

Perron rappelle que le North Stars du Minnesota étaient minables et que le vent a complètement tourné lorsque Pierre Pagé s'est amené dans le décor. Aujourd'hui, les North Stars sont considérés comme une équipe plus que respectable.

«Dans trois ans, les Nordiques vont avoir une très bonne équipe, l'une des 12 meilleures de la Ligue nationale», avance-t-il.

Verra-t-on l'équipe québécoise dans les séries éliminatoires le printemps prochain?

«Il ne faut quand même pas rêver en couleurs. Cela me surprendrait énormément qu'ils parviennent à devancer Buffalo, Montréal, Boston et Hartford dans la section Adams. Ils vont faire tout un bond au point de vue amélioration, mais ils ne feront pas les séries éliminatoires», analyse l'ex-pilote québécois.

le Mondiale de soccer...le Mondiale de soccer...le Mondiale de soccer

Le Mondiale débute vraiment

Bernard BRIVET

Rome (AFP)

Après le long et souvent fastidieux marathon du premier tour (36 matches en 14 jours), le Mondial va enfin véritablement commencer samedi avec des huitièmes de finale de luxe, à l'image de RFA — Pays-Bas et de Brésil — Argentine, dimanche à Milan et à Turin.

Ce premier tour du Mondial restera toutefois dans l'histoire avec le tirage au sort rendu nécessaire dans le groupe «F» — du jamais vu dans une phase finale de Coupe du monde — pour déterminer le deuxième et le troisième entre les Pays-Bas et l'Eire.

Même si elle n'a pas éliminé une équipe, cette procédure exceptionnelle est apparue comme choquante pour une épreuve comme la Coupe du monde. Le recours aux petites boules de couleur brandies jeudi soir par Sepp Blatter, le secrétaire général de la FIFA, a fait mauvais effet et dressé comme un constat d'impuissance du football à tout pouvoir régler sur le terrain.

Toujours est-il que les Pays-Bas, champions d'Europe en titre, pour n'avoir pas su obtenir au moins une victoire en trois rencontres, ont été la principale victime de ce tirage en se voyant désignés «sur le tapis vert» troisième du groupe «F». Avec comme «sanction» la RFA dès les huitièmes. Véritable «finale avant la lettre».

Si l'Argentine a évité d'extrême justesse l'humiliation d'une élimination prématurée lors de ce premier tour (gr. «B»), il n'en pas été de même pour un autre «grand», l'URSS, vice-championne d'Europe, qui n'a pu se qualifier (gr. «B») pour un deuxième tour pour la première fois en sept participations.

Italie et RFA au sommet

Au chapitre des autres déceptions de ce premier tour figurent bien entendu l'Angleterre et les Pays-Bas, dont le duel à Cagliari (0-0) a été très concluant, et qui ont obtenu une qualification laborieuse. Le Brésil a lui aussi paru très loin de sa réputation. Malgré leur sans-faute obtenu dans le groupe «C» (trois victoires), les champions d'Amérique du Sud ont été peu convaincants et ne sont pas à l'abri d'une mésaventure contre l'Ar-

gentine. Autre désillusion: celle de l'Uruguay, qui s'est qualifiée (gr. «E») à la dernière minute aux dépens de la Corée du Sud.

Ce premier tour a apporté aussi son lot de satisfactions. Tout d'abord, au niveau des «grands», l'Italie, dans un groupe «A» assez facile, a confirmé ses possibilités à l'image de la nouvelle «coqueluche» du Calcio, Salvatore Schillaci, et toujours avec une défense de fer (aucun but encaissé par Walter Zenga depuis 733 minutes).

Dans le groupe «D», la RFA (meilleur attaque avec dix buts) s'est montrée impressionnante, même si elle a «bafouillé» contre la Colombie, alors que dans le groupe «E»,

l'Espagne et la Belgique ont affirmé leurs ambitions. Au même titre que la Tchécoslovaquie («A») et la Roumanie («B»).

La révolte des «petits»

Mais ce premier tour a surtout été marqué par la révolte des «petits», avec notamment l'exploit du Cameroun, qui, après avoir battu d'entrée les champions du monde argentins (1-0), a terminé à la première place du groupe «B», devenant ainsi la deuxième équipe africaine, après le Maroc en 1986, à se qualifier pour un deuxième tour. Un cap que l'Egypte a bien failli atteindre après avoir fait jeu égal d'entrée avec les Pays-Bas.

La grande révélation de ce début

du Mondial a été le Costa Rica qui a obtenu une qualification historique dès sa première participation, alors que la Colombie et l'Eire (pour sa première participation) sont également à créditer d'une bon parcours.

Au niveau des chiffres, 82 buts (2,27 par rencontre) ont été inscrits au cours de ce premier tour (contre 84 au Mexique), alors que les nouvelles directives de la FIFA ont été dans l'ensemble suivies par un corps arbitral loin de faire l'unanimité: 109 avertissements (trois en moyenne par match) et huit expulsions. Un record...

Un drame se joue entre le Brésil et l'Argentine

Turin (AFP)

La déception sera immense en cas d'échec. A la hauteur des espérances placées dans ce Mondial par le Brésil et l'Argentine qui se rencontreront en huitièmes de finale, demain soir au Stadio Comunale de Turin.

Et c'est un drôle de drame qui se prépare entre le Brésil, un sérieux prétendant à la couronne, et l'Argentine, championne du monde en titre. Des deux côtés, en cas de défaite, la déception sera terrible et il faut s'attendre à des larmes, des pleurs, des scènes de tristesse.

Le Brésil a mis beaucoup d'espoirs dans cette coupe du monde. Depuis 20 ans, les Brésiliens courent après un quatrième titre. Cette année pourrait être la bonne. Si la manière de jouer de la sélection suscite moins d'enthousiasme que par le passé, elle a sans nul doute gagné en efficacité. Comme le prouvent les victoires face à la Suède, au Costa Rica et à l'Ecosse.

Mais demain, l'adversaire sera d'un autre calibre. Les hommes de Sebastiao Lazaroni vont passer un test.

«Nous n'avons jamais calculé depuis le début de la compétition. Alors l'Argentine ou une autre équipe, cela ne change rien. Nous jouerons comme nous avons l'habitude de le faire», déclare le sélectionneur brésilien.

Maradona: «Le match du rachat»

«A chacune de ses sorties, ma formation s'est améliorée à tous les ni-



«Le Brésil sera notre match du rachat», avance Diego Maradona.

veux, ajouté Lazaroni. Et elle doit encore mieux faire. Aussi, j'affiche une certaine confiance.»

L'entraîneur argentin Carlos Bilardo, venu lui aussi avec des ambitions, aimerait pouvoir dire la même chose. Mais l'Argentine s'est montrée décevante. Défaite par le Cameroun d'entrée, elle a juste assuré l'essentiel en battant l'URSS puis en tenant le nul face à la Roumanie.

Pas de quoi pavoiser ni se montrer optimiste. D'autant que, au-delà des résultats, la manière a laissé à désirer. Les champions du monde n'ont quasiment rien montré. Ils semblent avoir perdu pas mal de leurs qualités à l'image de plusieurs joueurs, qui ont mal vieilli. Certes, Maradona res-

te toujours capable d'exploits. Mais cela suffira-t-il à son équipe pour s'imposer?

«Tout demeure possible surtout sur une rencontre. De plus, nous ne partons pas favoris. La pression est donc différente. Dans ces conditions, mes joueurs peuvent se retrouver, présenter un autre visage», dit Bilardo.

«L'Argentine va étonner. Le Brésil sera notre match du rachat», affirme, quant à lui, Maradona. Ou celui de la condamnation. Dans les deux cas, on n'a pas fini de parler de ce Brésil-Argentine dont on peut seulement regretter peut-être qu'il arrive si tôt dans ce Mondial.

Parfum de mystère...

Naples (AFP)

Il flottera comme un parfum de mystère cet après-midi sur le stade San Paolo de Naples où s'affrontent le Cameroun et la Colombie en huitièmes de finale de la Coupe du monde de soccer.

Les deux équipes se sont qualifiées pour la première fois de leur histoire pour le deuxième tour de la coupe du monde. Performance plus qu'honorable pour seulement deux participations à une phase finale (1962 pour les Colombiens, 1982 pour les Camerounais).

On donnait pourtant peu de chances aux Africains d'atteindre ce niveau. Placés dans le difficile groupe B, ils ont terminé premiers devant la Roumanie, l'Argentine, championne du monde en titre, et l'URSS, imitant en cela les Marocains en 1986 au Mexique. La qualification de la Colombie — entraînée par Francisco Matu-rana qui a su lui donner une âme et un style — dans le lot des quatre meilleurs troisièmes est moins surprenante car elle bénéficiait de la présence dans sa poule des Emirats Arabes Unis, la formation la plus faible de ce Mondial avec les Etats-Unis.

Au-delà des résultats flatteurs, Africains et Sud-Américains ont agréablement surpris quant à la manière d'évoluer. Les premiers ont pris le meilleur, tout en faisant jeu égal, sur les Argentins (1-0) et les Roumains (2-1) avant de s'effondrer devant les Soviétiques (0-4). Les seconds ont logiquement dominé les Emirats (2-0), avant de s'incliner (0-1) face à la Yougoslavie et surtout de tenir en échec la RFA (1-1), une des grandes favorites de la compétition.

Du 5 au 8 juillet 1990

à
Thetford Mines
au stade des
Caisses populaires

les Fêtes de
l'Amiante
présentent:

le
Tournoi
international
des
Caisses Pop

10 équipes provenant
-des Etats-Unis
-de l'Ontario
-du Québec
-du Nouveau Brunswick
Bourse de

18,000\$



Roland
«Hi Ha»
Tremblay

Jeudi 5 juillet
21h30
4,00\$ adultes
2\$ - Moins de 12 ans
Pour toute la journée

Pierre
Verville

Samedi 7 juillet
21h30
4,00\$ adultes
2\$ - Moins de 12 ans
Pour toute la journée

Feux
d'artifice
pyromusical

Vendredi 6 juillet
Dimanche 8 juillet
3,00\$ adultes
1\$ - Moins de 12 ans
Pour toute la journée

week-end



Conception et infographie: Daniel Richard Graphimage Inc.

16462



Yvon Pif
Dépatie

Tournoi de Slow pitch
balle lente tournament

Tournoi Yvon Pif Dépatie

Du 2 au 8 juillet 1990

au Parc Desranleau de Fleurimont

Une compétition unique
en Amérique du Nord

Sport
O'Keefe

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	May.	Diff.
Pittsburgh	38	27	585	—
Montreal	39	29	574	1/2
New York	34	29	540	3
Philadelphia	34	31	523	4
St. Louis	28	39	418	11
Chicago	28	41	406	12

Section Ouest				
	G	P	May.	Diff.
Cincinnati	41	23	641	—
San Francisco	36	32	529	7
San Diego	33	31	516	8
Los Angeles	34	33	507	8 1/2
Houston	26	41	388	16 1/2
Atlanta	25	40	385	16 1/2

Hier				
Pittsburgh 3 Montreal 4				
St. Louis 7 Chicago 0				
Philadelphia 1 New York 5				
San Francisco 4 Houston 3				
Los Angeles 7 Cincinnati 6 (10 manches)				
San Diego 4 Atlanta 1 (rem. plate)				

Lanceurs probables				
St. Louis c. Chicago 7				
(Tweedy 1-0 c. Belecki 3-6), 13h15				
San Francisco c. Houston				
(Wilson 3-0 c. Pangul 1-7), 13h15				
Los Angeles c. Cincinnati				
(Belcher 5-4 c. Browning 6-4), 19h05				
Philadelphia c. New York				
(Combs 3-5 c. Gooden 5-5), 19h05				
San Diego c. Atlanta				
(Whitson 5-5 c. Glavin 3-4), 19h10				
Pittsburgh c. Montreal				
(Drabek 8-2 c. Z. Smith 3-5), 19h35				

Dimanche				
Pittsburgh c. Montreal, 13h35				
Philadelphia c. New York, 13h35				
San Diego c. Atlanta, 14h10				
St. Louis c. Houston, 14h20				
San Francisco c. Cincinnati, 14h35				
Los Angeles c. Cincinnati, 20h05				

Lundi				
Philadelphia c. Pittsburgh, 19h35				
San Francisco c. Cincinnati, 19h40				
Los Angeles c. Atlanta, 19h40				
Montreal c. Chicago, 20h05				
San Diego c. Houston, 20h35				
New York c. St. Louis, 20h35				

Mardi				
Philadelphia c. Pittsburgh, 19h35				
San Francisco c. Cincinnati, 19h40				
Los Angeles c. Atlanta, 19h40				
Montreal c. Chicago, 20h05				
San Diego c. Houston, 20h35				
New York c. St. Louis, 20h35				

Mercredi				
Philadelphia c. Pittsburgh, 19h35				
San Francisco c. Cincinnati, 19h40				
Los Angeles c. Atlanta, 19h40				
Montreal c. Chicago, 20h05				
San Diego c. Houston, 20h35				
New York c. St. Louis, 20h35				

Jeudi				
New York 7 Toronto 6				
Cleveland 4 Baltimore 3 (10 manches)				
Kansas City 14 Minnesota 4				
California 6 Detroit 4				

Vendredi				
New York 4 Toronto 5				
Baltimore 3 Boston 4				
Kansas City 7 Milwaukee 9				
Cleveland 7 Milwaukee 3				
Seattle 2 Texas 5				
Detroit 4 California, 22h35				
Chicago 4 Oakland, 22h35				

Samedi				
(Lanceurs probables)				
D. Johnson 4-0 c. Clemens 11-3, 13h05				
New York c. Toronto				
(Leary 3-9 c. Stelmeyer 7-6), 13h35				
Chicago c. Oakland				
(McDowell 3-4 c. Moore 5-6), 16h05				
Kansas City c. Minnesota				
(Gubisz 4-6 c. West 2-3), 20h05				
Cleveland c. Milwaukee				
(Nipper 0-0 c. R. Robinson 0-1), 20h35				
Seattle c. Texas				
(R. Johnson 7-3 c. W. Smith 3-8), 20h35				
Detroit c. California				
(J.M. Robinson 5-5 c. Abbott 4-5), 22h05				

Dimanche

Baltimore à Boston, 13h05
New York à Toronto, 13h35
Kansas City au Minnesota, 14h15
Cleveland à Milwaukee, 14h35
Detroit en Californie, 16h05
Chicago à Oakland, 16h05
Seattle au Texas, 20h05

Lundi				
Toronto à Boston, 19h35				
Texas au Minnesota, 20h05				
Cleveland à Milwaukee, 20h35				
Detroit à Oakland, 22h05				
Chicago au Texas, 22h35				

LIGUE JUNIOR MAJEUR ELITE

	G	P	May.	Diff.
Trois-Rivières	17	6	739	—
Sherbrooke	15	6	700	1
Jonquière	14	7	667	2
Shawinigan	12	8	600	3 1/2
St-Fay	13	9	591	3 1/2
Rive-Sud	7	16	304	10
Charlebourg	3	18	142	13

Jeudi				
Trois-Rivières 11 Sherbrooke 8 (arrêté en 7e)				
Charlebourg c. St-Fay, 19h30				
Rive-Sud c. Shawinigan, 19h30				
Jonquière c. Sherbrooke, 13h				
Jonquière c. Trois-Rivières, 19h30				

Charlesbourg c. Rive-Sud, 19h30
Jonquière c. Ste-Foy, 20h
Shawinigan c. Trois-Rivières, 19h30

LIGUE SENIOR DE L'ESTRIE				
Equipe	G	P	Moy.	Diff.
Shawinigan	8	3	727	

LIGUE SENIOR DE L'ESTRIE

	G	P	May.	Diff.
Sherbrooke	8	3	727	—
Drummondville	7	4	636	1
Magog	7	4	636	1
Granby	5	4	556	2
Victoriaville	4	4	500	2 1/2
Acton Vale	3	7	300	4 1/2
Coaticook	0	8	000	6 1/2

Hier				
Sherbrooke 5	Magog 2			
Coaticook 2	Acton Vale 5			
Drummondville 8	Victoriaville 9			
Dimanche				
Victoriaville c. Granby,	19h30			
Drummondville c. Coaticook,	19h30			

	Lundi
Magog c. Drummondville, 20h	
	Mercredi
Drummondville c. Sherbrooke, 20h	

Mercredi

Dimanche				
Drummondville c. Sherbrooke, 20h				

PEPETE LIGUE MAJEURE

Vansly cc	3	1	2	0	Walker lb	4	1	1
Bonilla cd	4	0	0	0	Gallarg 1b	3	1	1
Bonds cg	3	1	3	2	Wallach 3b	3	0	0
Broom lb	4	0	0	0	Aldrete cg	3	0	1
LVilliers r	3	0	1	1	Fitzgerld r	3	0	0

PITTSBURGH 3				
ab	p	cs	pp	
Balks 3b	5	0	0	0
J.Bell cc	4	1	2	0
VanSlyke cc	3	1	2	0
Bonilla cf	4	0	0	0
Bonds cg	3	1	2	0
Braun lb	4	0	0	0
Villaver r	3	0	1	1
Slaughter r	3	0	1	1
Lind 2b	4	0	0	0
Terrell l	2	0	0	0
Kipper l	0	0	0	0
Belinda P-2-2	1	0	0	0
Ryals fs	1	0	0	0
Totals	34	3	8	3
Pittsburgh	002	001	000	—
Montreal	000	100	21x	—

MONTREAL 4				
ab	p	cs	pp	
Balks 3b	5	0	0	0
J.Bell cc	4	1	2	0
VanSlyke cc	3	1	2	0
Bonilla cf	4	0	0	0
Bonds cg	3	1	2	0
Braun lb	4	0	0	0
Villaver r	3	0	1	1
Slaughter r	3	0	1	1
Lind 2b	4	0	0	0
Terrell l	2	0	0	0
Kipper l	0	0	0	0
Belinda P-2-2	1	0	0	0
Ryals fs	1	0	0	0
Totals	34	3	8	3
Pittsburgh	002	001	000	—
Montreal	000	100	21x	—

DJ-Montreal 1, LSH-Pittsburgh 7, Montreal 6, 2B-J.Bell, VanSlyke, Nixon, Aldrete, C-Walker (5), BV-Bonds (18), Nixon (23), BS-DaMazette.
--

Pittsburgh				
ML	CS	P	PM	BB
Terrell	6 1/2	4	3	3
Kipper	1	0	0	0
Belinda P-2-2	1	0	0	0
Montreal				
ML	CS	P	PM	BB
KeGross	7	3	3	3
Hall	1	0	0	0
Sampson G-4-0	1	0	0	0
Schmidt VS-9	1	0	0	0
Arbitres— Marbre, Davis; 1er, Hirschbeck; 2e, Wendelstedt; 3e, Brocklander.				
D-3-02, A-22, 9:45.				

MONTREAL 4				
ab	p	cs	pp	
Balks 3b	5	0	0	0
J.Bell cc	4	1	2	0
VanSlyke cc	3	1	2	0
Bonilla cf	4	0	0	0
Bonds cg	3	1	2	0
Braun lb	4	0	0	0
Villaver r	3	0	1	1
Slaughter r	3	0	1	1
Lind 2b	4	0	0	0
Terrell l	2	0	0	0
Kipper l	0	0	0	0
Belinda P-2-2	1	0	0	0
Ryals fs	1	0	0	0
Totals	34	3	8	3
Pittsburgh	002	001	000	—
Montreal	000	100	21x	—

DJ-Montreal 1, LSH-Pittsburgh 7, Montreal 6, 2B-J.Bell, VanSlyke, Nixon, Aldrete, C-Walker (5), BV-Bonds (18), Nixon (23), BS-DaMazette.
--

Caroline Pierce	70-71-141
Omnium de l'Alberta	
Bruce Bulina	68-66-13
Rick Gibson	73-63-13
Philip Jonas	70-67-13
Mickey Yokoi	66-72-13
David Allen	70-69-13
John Morse	69-70-13
David Westlander	70-69-13

MONTREAL 4				
ab	p	cs	pp	
Balks 3b	5	0	0	0
J.Bell cc	4	1	2	0
VanSlyke cc	3	1	2	0
Bonilla cf	4	0	0	0
Bonds cg	3	1	2	0
Braun lb	4	0	0	0
Villaver r	3	0	1	1
Slaughter r	3	0	1	1
Lind 2b	4	0	0	0
Terrell l	2	0	0	0
Kipper l	0	0	0	0
Belinda P-2-2	1	0	0	0
Ryals fs	1	0	0	0
Totals	34	3	8	3
Pittsburgh	002	001	000	—
Montreal	000	100	21x	—

DJ-Montreal 1, LSH-Pittsburgh 7, Montreal 6, 2B-J.Bell, VanSlyke, Nixon, Aldrete, C-Walker (5), BV-Bonds (18), Nixon (23), BS-DaMazette.
--

6	A Verone
4	Espagne c. Yougoslavie, 11h
2	A Bologne
0	Angleterre c. Belgique, 15h

4 Lique de la Rive-Sud
3 REF WFF RICHIEFI

MONTREAL 4				
ab	p	cs	pp	
Balks 3b	5	0	0	0
J.Bell cc	4	1	2	0
VanSlyke cc	3	1	2	0
Bonilla cf	4	0	0	0
Bonds cg	3	1	2	0
Braun lb	4	0	0	0
Villaver r	3	0	1	1
Slaughter r	3	0	1	1
Lind 2b	4	0	0	0
Terrell l	2	0	0	0
Kipper l	0	0	0	0
Belinda P-2-2	1	0	0	0
Ryals fs	1	0	0	0
Totals	34	3	8	3
Pittsburgh	002	001	000	—
Montreal	000	100	21x	—

DJ-Montreal 1, LSH-Pittsburgh 7, Montreal 6, 2B-J.Bell, VanSlyke, Nixon, Aldrete, C-Walker (5), BV-Bonds (18), Nixon (23), BS-DaMazette.
--

Pittsburgh				
ML	CS	P	PM	BB
Terrell	6 1/2	4	3	3
Kipper	1	0	0	0
Belinda P-2-2	1	0	0	0
Montreal				
ML	CS	P	PM	BB
KeGross	7	3	3	3
Hall	1	0	0	0
Sampson G-4-0	1	0	0	0

170 AUTOS
À VENDRE

AUBAINE!
Mercury Tracer LS 1988, 2 p., 23 000 km, tout équipé, 1.6 l. inject., miroir élect., radio AM/FM, très propre, prix: Tél. 846-2631

AUTO DECOR
"Stripping" de tous genres. Teinture de vitres.
Tél.: 562-6451.

BARRACUDA 1972 automobile de collection, jamais sorti l'hiver. Prix demandé 17 500\$. Tél.: 565-8550, 564-2005.

BMW 1989 525 i, couleur noir. 4 portes, 5 vit. man., int. cuir noir, groupe élect., air clim., sièges élect. et chauffants, tout équipé, 39 000 km. Ap. 16h: 563-9231.

BMW 325 E, 1985, 4 p., man. 5 vit., tout équipée, très propre, très bonne cond., 567-1588.



NORMAND BRAULT
BON CHOIX DE VOITURES NEUVES ET USAGÉES À LA PORTÉE DE TOUS LES BUDGETS

Pas de paiement, pas d'intérêt pour 90 jours. Sujet app. crédit.

1989

PONTIAC SUNBIRD, 2 p., 4 cyl., aut., 22 000 km.

HYUNDAI EXCEL, 2 p., 15 000 km.

1988

CHEVROLET Celebrity

1987

GRAND AM SE, V-6, 4 p., h.t., blanche

CHEVETTE, 4 cyl., aut., 25 000 km.

PONTIAC GRAND AM

CAVALIER, 4 p., 4 cyl., aut., 48 000 km.

PONTIAC 6000 LE, air cond.

PONTIAC 6000 STE

BUICK CENTURY, 79 000 km.

HYUNDAI Excel

1986

OLDS Firenza

CHRYSLER New Yorker, 60 000 km, 2 p., h.t.

CAVALIER, 2 p., équipée. Plan d'Or.

TOPOZ, 2 p., 55 000 km.

BUICK SKYLARK, 4 p.

BUICK SKYLARK, 4 p.

CELEBRITY Eurosport

CARAVELLE, Spécial: 4,950\$.

CHEVROLET Cavalier, 2 p., 59 000 km.

1985

DODGE 600, 4 p., 80 000 km, grise.

PARISIENNE, 4 p., h.t.

CHRYSLER LASER, 2 p., h.t.

CHEVROLET CAVALIER, fam.

1984

FORD Mustang, conv.

CHRYSLER Laser, 2 p.

CHEVROLET Celebrity

PONTIAC J 2000, 47 000 km.

PLYMOUTH Reliant, 105 000 km.

1983

OLDS Firenza, 90 000 km.

DODGE Aries, 81 000 km.

1982

GM Tracker, 8 000 km.

1988

JIMMY Gypsy

1987

GMC Pick-up, S-15

DODGE Pick-up ¾ t.

GMC Pick-up

extended cab.

1985

TOYOTA pick-up

1984

JIMMY, 2 roues motrices

1983

FORD, Pick-up Ranger, 4x4.

COOKSHIRE

AUTO

(1979) Ltée

Garantie 6 mois

groupe propulseur

Van de livraison GMC

spécial à 4,250\$

boîte aluminium

DÉPOSITAIRE:

Pontiac Buick CAMIONS GMC

Pour info, de crédit sans

inté, appelez Rosalie

Délie et Normand Brault

505, rue Principale

Cookshire, Qc

875-3346

170-2076

170 AUTOS
À VENDRE

AUTO ACTION
90 Cavalier, aut., air clim., 89 Acura Integra LS, autom. 89 Mitsubishi Precis, 4 vit. 89 Optima LS, autom. 89 Mustang, 5 vit. 89 Honda Accord EX, aut., 89 Ford Mustang LX, aut., 4 cyl. 88 Pontiac Grand Prix SE, aut. 88 Chev. Cavalier RS, 5 vit. 88 Topaz, 5 vit. 88 New Yorker Landau, 1 équipée. 88 BMW 325i, 1 équipée. 88 Sundance, autom. 88 Corsica LTZ 87 Chevrolet 87 Tracer 5 vit., 4 p. 87 Corvette 87 Bonneville SE, 1 équipée. 87 Dodge Lancer, autom. 87 Skyhawk, 4 p., autom. (2) 87 Honda CRX 87 Cavalier 2.4, 5 vit. 87 Toyota Corolla GTS, 5 vit. 87 Pontiac Sunbird, 4 p., 87 Plymouth Horizon, 4 p., 5 vit. 87 Ford Taurus LX 87 Porsche Carrera, turbo 86 Honda Prelude Special Edition, bleu 86 Nissan Sentra, 5 vit. 86 Mazda 625, 5 vit. 86 Cadillac 6000 aut., 4 p. 86 Cadillac Fleetwood Elegance 86 Hyundai Pony GLS 86 Camaro 228, noir 86 Olds Ciera Brgh, 1 équ. 86 Cadillac Sedan de ville 85 Renault Encore, autom. 85 Pontiac Grand Am 85 Chevrolet 84 Escort 83 Mazda 626, (2) 82 Camaro 2-Z8 81 Mazda RX7, 5 vit. 80 Monte Carlo 79 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5 vit. 83 Camaro 2-Z8, T-Top, aut. 79 Cadillac DeVille 78 Jaguar XJ12 73 Mercedes, convertible.

CAMIONS

89 GMC Sierra 4x4, 1 équ. 88 Suzuki Samurai, 4x4, 5 vit., convertible. 88 Toyota SR5, 4x4, V6 88 Dodge Dakota, 4x4, V6 87 Chev. Van, autom. 87 Ford Ranger, V6, 5 vit. 87 GMC, 6.2 diesel, autom. 83 Van Volks Westalia 83 Ford Pick-Up, F-150 83 Chevrolet 83 Ford Taurus LX, 5

Normand Bourque Syndic Ltée

Dans l'affaire de la faillite de:

RESTAURANT OREGANOS INC., Corporation légalement constituée lors de la partie 1A de la loi des compagnies du Québec, ayant son siège social au 1105, 12ème Avenue Nord, Fleurimont, Québec, J1E 2X4 et opérant actuellement sous la raison sociale de Restaurant le Marois.

DEBITRICE

Avis est par les présentes donné que le Restaurant Oreganos Inc., a fait cession de ses biens le 14ème jour de juin 1990 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4ème jour de juillet 1990, à 11h00 A.M. au Bureau du Séquestre Officiel, 1335, rue King Ouest, Suite 402, Sherbrooke, Québec, J1J 2B8.

Ce 18ème jour de juin 1990.

NORMAND BOURQUE C.A., SYNDIC
Bureau du 111, King ouest, suite 302,
Sherbrooke, Québec, J1H 1P5.
16472-23 juin

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS
COUR DU QUÉBEC (CH. CIVILE)
NO. 450-27-000480-908
Sous-Ministre du Régistre du Québec

Partie demanderesse
-vs-
Partie défenderesse

Pierre Labbé
Le 4ème jour de juillet 1990 à 11h00 heures, au 1667-A Brûlotte Fleurimont, Qc, district de St-François, sera vendu par autorité de Justice le bien de Pierre Labbé, saisi en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Toyota Camry LS 1989 de couleur blanche, numéro d'immatriculation: DX1066. Numéro de série: J72SV21FK0276731.
Condition: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE.

Information: Serge Proteau huissier, (819) 569-8259, 562-6988 Proteau, Côté & Associés HUISSIERS 209, rue Belvédère, nord Sherbrooke, Qc, J1H 4A7 16675-23 juin

AVIS PUBLIC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS
COUR DU QUÉBEC (CH. CIVILE)
NO. 450-27-001694-892
Percepteur des amendes

Partie demanderesse
-vs-
Partie défenderesse

Denis Tessier
Le 3ème jour de juillet 1990 à 10h00 heures, au 497 Bellevue Ouest, Magog, Qc, district de St-François, sera vendu par autorité de Justice le bien de Denis Tessier, saisi en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda RX7 prise 1980, numéro d'immatriculation: ETG 205; numéro de série: SA22C574347.
Également vendue dans la cause: 450-27-002770-899.
Condition: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE.

Information: Serge Proteau huissier, (819) 569-8259, 562-6988 Proteau, Côté & Associés HUISSIERS 209, rue Belvédère, nord Sherbrooke, Qc, J1H 4A7 16673-23 juin

ENCAN

NOUVEAU! NOUVEAU!
Samedi le 30 juin 1990 à 14h00.

Vente par encan de 2 très beaux terrains longeant la baie Boissonneault sur le lac du même nom. Les terrains sont situés dans la région de Windsor, Qué. De Windsor prendre la route 249 en direction de St-Georges de Windsor, de là prendre le rang 8 à droite et suivre les indications.

Les terrains ont accès sur le lac dans une très belle région touristique de l'Estrie.

1 terrain de 58419 p.c. avec une façade de 224 pieds; 1 terrain de 54359 p.c. avec une façade de 269 pieds; les terrains sont prêts à construire.

La vente aura lieu sur les terrains.

Condition de la vente: 25% à l'achat, la balance à la signature du contrat.

Pour information s'adresser au propriétaire: M. Gérard Marchand à 819-845-2953, ou à l'encanteur.

Pour plus d'information, contactez: Les encans Lafaille & Fils

512 Main ouest
Coaticook, Qué.
Tél.: 849-3606
Michel: 849-2554
Jean-Louis: 835-9385
Daniel: 849-7147
15917-16, 23, 29 juin

ENCAN

D'ANTIQUITES

Dimanche le 1er juillet 90 à 11h00 a.m. ainsi qu'à tous les 1ers dimanches de chaque mois à la salle d'encan du 390 Principale à St-Thomas d'Aquin, sortie 130-N de l'autoroute 20 (Près de St-Hyacinthe). SERONT VENDUS: (liste partielle): POUPÉE de porcelaine et autres; meubles miniatures; super be bahut avec miroir en chêne verni d'origine et autres; JUKE BOX avec rétro 1935; bonne condition; petit secrétaire «ROLL TOP»; très propre; beau mobilier de chambre avec bureaux; à patentes de lion; ensemble de bureaux avec sculpture et miroirs; «biscuits»; CHAISE d'entrée en chêne; 2 mobiliers de salon en jonc; 2 «show case» pleins de médailles de collection (guerre et autres); mobilier de salon sculpté; anciennes monnaies; lampe avec personnage; lampe «Farrar»; la table; fleur; COUTELLERIE «Rogers»; armoire en pin et autres; piano; mobilier de salle à manger; commode en pin; colonne et table; de structure de maison; chaises dossier haut; une lampe chinoise; bibelots et articles de confort; secrétaire-bibliothèque; vanité; horloge; meuble d'entrée; bibliothèque; à sections; courtoises; lampe torchère; berceau; tourne-disque, etc.

Pour informations, adressez-vous: Sylvain Gelineau, ENCANTEUR Disponible pour tous genres d'encans 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, J0H 2A0, Tél.: (514) 796-2886, N.B. Prochain encan le dimanche le 5 août 90. Encan chaque jeudi à 11h30. 16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 1955, rue Belvédère Sud, bureau 100, à Ascot, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

Le règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À ASCOT, CE 20 JUI 1990.

Mario Boily
secrétaire-trésorier
16485-23 juin

ROCK FOREST

AVIS DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES NO: SE 890614

SBSC Experts-Conseils Inc. et la Ville de Rock Forest requièrent des offres pour: La construction des services municipaux et la réfection des chaussées, Dossier SE 890614.

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rock Forest

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la saidite ville

La Ville de Rock Forest demande des soumissions pour son portefeuille des ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ. Les conditions de ces soumissions sont contenues dans le Cahier des Charges qui est disponible à cet endroit:

HÔTEL DE VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

(Heures d'affaires: 8 heures à 17 heures)

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances, agents d'assurance et compagnie d'assurance dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être sous pli cacheté, portant la mention «Soumission pour le portefeuille des assurances de responsabilité», et se trouver physiquement au:

Bureau du Greffier
VILLE DE ROCK FOREST
4339 boulevard Bourque
Rock Forest (Québec), J1N 1S4

AU PLUS TARD LE JEUDI 12 JUILLET 1990 À 15h00

La Ville ne s'engage à retenir la plus basse, ni aucune des soumissions qui seront présentées et n'encourt aucun frais ou obligation pour les pertes subies par les soumissionnaires.

DOONNE à Rock Forest ce vingt-troisième jour de juin mil neuf cent quatre-vingt dix.

Me Pierre Ménard
Greffier
16480-23 juin

ROCK FOREST

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité d'ASCOT

PROMULGATION - RÈGLEMENT NUMÉRO 651

Constituant un comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.) et d'y établir entre autres ces pouvoirs et sa composition.

Veillez prendre avis que lors d'une séance du conseil tenue le 4 juin 1990, la municipalité d'Ascot a adopté le règlement numéro 651, intitulé: «Règlement concernant un comité consultatif d'urbanisme».

Ce règlement prévoit la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme, sa composition, la durée du mandat de ses membres, il permet au comité d'établir ses règles de régime interne. Le règlement attribue à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandations en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de consultation.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 195

Décès, Avis, Remerciements

BAILEY Florence

Au Centre Hospitalier de Sherbrooke, le 21 juin 1990, est décédée madame Florence Johnston, à l'âge de 83 ans, épouse de feu James Bailey, demeurant à Inverness. La défunte repose au **Salon Funéraire L.O. Cass & Fils Ltée** 6 Belvidère, Lennoxville, Qc. Tél.: 564-1750

AVIS PUBLIC

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ST-FRANÇOIS COUR DU QUEBEC (CH. CIVILE) NO. 450-02-000121-908 Gaston Côté Inc. Partie demanderesse vs. Hôtel Flamingo Inc. Partie défenderesse Le 31ème jour de juillet 1990 à 10:00 heures, au 68 Wellington Sud, Sherbrooke, Qc., district de St-François, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de: Hôtel Flamingo Inc., saisis en cette cause, consistant en: 2 caisses enregistrées, 150 chaises en cuir et métal de couleur verte. Condition: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE Information: Léonard Côté, huissier, (819) 569-8259, 562-6988 Proteau, Côté & Associés HUISSIERS 209, rue Belvidère, nord Sherbrooke, Qc. J1H 4A7 16672-23 juin

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc. **LOI SUR LA FAILLITE** DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE SPORTS DESROCHES INC., corps politique et incorporé avant sa prime place d'affaires au 150, 13e rang, St-Nazaire, Province de Québec, CANADA (J0H 1V0) Débitrice **AVIS AUX CREDANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE** Avis est par les présentes donné que Sports Desroches Inc. a fait une cession le 15e jour de juillet 1990, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour de juillet 1990, à 10:00 heures, de l'avant-midi, au Palais de Justice, 1680, boulevard St-Joseph, en la ville de Drummondville, dans la province de Québec.

DATE DE SHERBROOKE, Québec, ce 18 juin 1990. RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., SYNDIC Yves Guay Responsable de l'actif BUREAU: 108, rue Wellington nord, bureau 300 SHERBROOKE, Québec J1H 5B8 Téléphone: 819-563-2166 16475

Heures de visite: SAMEDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 13 h à 15 h. Jour des funérailles, le dimanche 24 juin 1990, à 14 h, au salon funéraire au cimetière Malvern, Lennoxville. Madame Bailey laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Hubert Learmonth (Shirley); M. Mme Eddie Gillespie (Thelma); M. Mme Allan Robinson (Helen); ses petits-enfants, arrière-petits-enfants;

ainsi que plusieurs autres parents et amis

16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'à 9 h 40. Funérailles, le lundi 25 juin 1990, à 10 h, en l'église St-Charles Borromée Garthby, Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son épouse, monsieur Bisson laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse Houle; Monique (Victor Giroux); Soeur Germaine (Jeannine), S.S.S.A.; Françoise et son ami Ernest Larivière; François (Régina Soucy); Céline (Paul Côté); ses frères, sœurs; ses beaux-frères, belles-sœurs; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Yargeau (Lise); M. Mme Renaud Caron (Gilberte); M. Mme Patricia Caron (Huguette); M. Mme Réjean Caron (Audrey); M. Mme Michel Caron (Alice); M. Mme Jocelyn Caron (Lucille); M. Mme Jacques Caron (Lise); M. Mme Bruno Spooner (Nicole); M. Mme Daniel Carrier (Sylvie); sa belle-mère: Mme Marguerite Duford Leclerc; ses beaux-frères, belles-sœurs; M. Mme Jacques Leclerc (Christiane); M. Mme Victorin Doyon (Micheline); M. Mme Claude Boisvert (Monique); Mme Claudette Montmagny; M. Mme Pierre Leclerc (Carole); M. Mme Guy Leclerc (Pauline); Réjeanne Leclerc (Michel David); Yvon Leclerc; Denis Leclerc; Gérard Leclerc; M. Mme Marcel Aubé (Marie); Ginette Dinelle (Jacques St-Pierre); Luc Dinelle; ses oncles, tantes; ses neveux, nièces; ainsi que plusieurs autres parents et amis

DES AMIS DE L'HOTEL-DIEU, 580 Bowen sud, Sherbrooke, J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.

CYR Marguerite (Béliveau) — Au Centre Hospitalier de Sherbrooke, le 21 juin 1990, est décédée madame Marguerite Béliveau, à l'âge de 69 ans, épouse de Wilfrid Cyr, demeurant à Sherbrooke. A la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu sous la direction de la **Coopérative Funéraire de l'Estrie** 530 Prospect, Sherbrooke, Qc. Tél.: 565-7646

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

Alain Leclerc, dir. gén. La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. L'incinération aura lieu au Crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie.

CABANA GAUTHIER Jonathan

A l'Hôpital Ste-Justine de Montréal, le 12 juin 1990, est décédé Jonathan Gauthier Cabana, à l'âge de 5 mois, fils de Marcel Cabana et de Christine Gauthier, demeurant à Magog. La direction des funérailles est confiée à la **Residence Funéraire Léo-Paul Ledoux Magog Inc.** 150 Sherbrooke, Magog, Qc. Jacques Lecours, prés. Une cérémonie commémorative aura lieu, le samedi 23 juin 1990, à 11 h, en l'église St-Jean-Bosco. Inhumation au cimetière de Ste-Catherine. Outre ses parents, Jonathan dans le deuil ses frères, sœurs: Miguel; Marco; Mélanie; ses arrière-grands-parents: Mme Jeannette Proulx; M. Ernest Gauthier; ses grands-parents: M. Mme Yvon Gauthier; M. Mme Robert Cabana; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Accidentellement à Bricebridge, Ontario, le 20 juin 1990, est décédé monsieur Yvan Caron, à l'âge de 35 ans, époux de Lise Leclerc, demeurant à Oakville, Ontario. Le défunt repose au **Salon Funéraire L.O. Cass & Fils Ltée** 6 Belvidère, Lennoxville, Qc. M. Barter, prés. Lise Dumas, dir. Heures de visite: SAMEDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'à 14 h, au salon funéraire de 13 h 45. Funérailles, le lundi 25 juin 1990, à 14 h, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Sawyerville. Inhumation au cimetière St-Mathias de Bonnetere. Outre son épouse, monsieur Caron laisse dans le deuil son père: Lionel Caron; ses frères, sœurs: M. Mme Gaston Soucy (Claude); M. Mme Gérard

FORCIER (Mme Suzanne) — Au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, à la suite d'une longue maladie, le 16 juin 1990, est décédée Mme Suzanne Forcier, fille de feu Albert Fortier et de feu Frédoine Roy, à l'âge de 41 ans, demeurant à Sherbrooke. A la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. L'incinération aura lieu au Crématorium de la **Coopérative Funéraire de l'Estrie** 530 Prospect, Sherbrooke, Qc. Tél.: 565-7646

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Labonté (Hélène); Mme Danielle Forcier; ses neveux, nièces; ses oncles, tantes; ainsi que plusieurs amis. La famille aimerait remercier le personnel du Centre hospitalier Hôtel-Dieu des départements 3-A et surtout du 2-A pour les bons soins et l'amour qu'ils ont eu à l'égard de Suzanne. Ils ont une équipe extraordinaire. **DES DONNS A LA FONDATION**

Alain Leclerc, dir. gén. Le service religieux aura lieu le samedi 23 juin 1990, en l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours, à 13 h 30, en présence des cendres. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances de parents et amis. Inhumation des cendres au cimetière de St-Félix de Kingsley. La défunte laisse dans le deuil ses frères, sœurs: M. Mme Jean-Guy Forcier (Colette); M. Mme Claude Forcier (Nicole); M. Mme André Forcier (Denise); M. Mme Jean-Guy Bourrasa (Pierrette); M. Mme Jean-Pierre Cyr (Lisette); M. Mme Daniel Lab

Décès, Avis, Remerciements



MORISSETTE
Annie-Belle
(Dubois)

— A Sherbrooke, le 20 juin 1990, est décédée madame Annie-Belle Dubois, à l'âge de 67 ans, épouse de Gérard Morissette, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose à la

Résidence Funéraire Steve L. Elkas Inc. 601 Conseil, Sherbrooke, QC. Tél.: 565-1155

Steve Elkas, prés., Clément Cartier, dir.

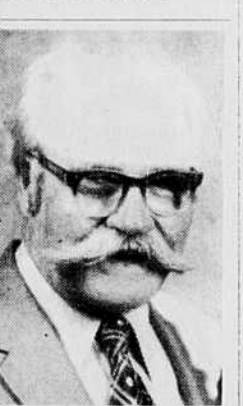
Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour de funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h. Funérailles le samedi 23 juin 1990, à 10 h 30, en l'église St-Praxède de Bromptonville. Inhumation au cimetière St-Michel. Outre son époux, madame Morissette laisse dans le deuil ses enfants: Jocelyn (Yolande Bureau), Sherbrooke; Luce (Normand Labelle), Sherbrooke; Jacques (Louise Lévesque), Richmond; Carole (Alain Lauzon), Adamsville; René (Louise Gauthier), Fleuryville; Louise (François Maillé), Sherbrooke; Chantal (André Genest), St-Elie d'Orford; ses petits-enfants: Stéphanie, Pierre-Yves Morissette; Patrick, Martin, Brigitte Labelle; Christine, Sandra Morissette; Karine, Eric, Mélodie, Marie-France Lauzon; Simon, Michel Morissette; Loïc, Penny Morissette; ses frères, sœurs: M. Mme Roland H. Dubois (Olivette Paquette), Rock Forest; M. Mme René Gosselin (Françoise Dubois), Sherbrooke; M. Mme Bill Buck (Clémence Dubois), Bromptonville; M. Mme Rock A. Dubois (Pauline Meunier), Rock Forest; ses beaux-frères, belles-sœurs: Mme vve Camille Héty (Honorine Morissette), Bromptonville; M. Mme Maurice Morissette (Pauline Massé), Windsor Ont.; M. Mme Aurèle Morissette (Viola Murray), Sherbrooke; Mlle Thérèse Morissette, Bromptonville; M. Yoland Morissette, Sherbrooke; Mme Marguerite Couture, Bromptonville; M. André Bilo-deau, Rock Forest; ses oncles, tantes; ses neveux, nièces; ainsi que ses amies des Cercles des Fermières. La famille aimerait remercier le personnel du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke et des soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu pour les bons soins reçus durant ses nombreux séjours.



ROCHAIS
André

— Au Centre Hospitalier de Poitiers en France, le 20 juin 1990, est décédé monsieur André Rochais, à l'âge de 69 ans. Il était père et fondateur de P.R.H., organisme de formation et de recherche. Après une longue carrière comme éducateur, André Rochais a consacré les 22 années de sa vie à la recherche et à la mise au point d'une psychopédagogie de la croissance des personnes, des couples et des groupes.

UNE MESSE D'ACTION DE GRACE sera célébrée, à Montréal, le samedi 23 juin 1990, à 14 h 30, en l'église St-Viateur située au 183 avenue Bloomfield (angle Laurier). Toutes les personnes intéressées à s'unir aux formateurs pour prier et rendre grâce sont bienvenues.



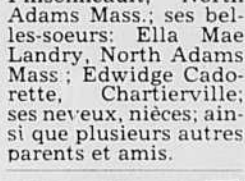
LANDRY
Arthur

— Au Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 22 juin 1990, est décédé monsieur Arthur Landry, à l'âge de 89 ans, époux de Rosilda Landry, de

meurant à Sherbrooke. Le défunt repose au salon de la

Coopérative Funéraire de l'Estrie 1011 Galt ouest (coin Pacific) Sherbrooke, QC. Tél.: 565-7646

Alain Leclerc, dir. gén. Heures de visite: SAMEDI et DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 9 h 40. Funérailles, le lundi 25 juin 1990, à 10 h, en l'église Marie-Médatrice. Inhumation au cimetière de Chartierville. Outre son épouse, monsieur Landry laisse dans le deuil ses enfants: Anita Landry, Sherbrooke; Estelle Landry, Sherbrooke; M. Mme Georges-Arthur Landry (Mireille Fortin), Chartierville; M. Mme Jean-Guy Landry (Marie Lafontaine), Ascot; Cornet; Patrick Landry, Montréal; ses petits-enfants: Annie Fortier; Martine Fortier (Jean Blanchard); Esther Fortier; Frédéric Landry; Emma-nuelle Landry (Pierre Séguin); Patricia Landry; Sylvain Landry; ses 4 arrière-petits-enfants; ses sœurs: Alice Thunberg, Floride; Rosalie Potvin, North Adams Mass.; Thérèse Pinsonneault, North Adams Mass.; ses belles-sœurs: Ella Mae Landry, North Adams Mass.; Edwidge Cadorette, Chartierville; ses neveux, nièces; ainsi que plusieurs autres parents et amis.



VEILLEUX
Victor
(Doc)

— A Sherbrooke, le 21 juin 1990, est décédé monsieur Victor Veilleux, à l'âge de 69 ans, époux de Marie-Claire

Landry, demeurant à Sherbrooke. Afin de respecter les volontés de monsieur Veilleux, il n'y aura pas d'exposition. La crémation aura lieu au Crématorium de la

Coopérative Funéraire de l'Estrie 530 Prospect Sherbrooke, QC. Tél.: 565-7646

Alain Leclerc, dir. gén. Un service religieux, en présence des cendres, aura lieu le jeudi 28 juin 1990, à 14 h, en l'église Coeur-Immaculée de Marie. La famille sera en l'église même une demi-heure avant la cérémonie afin de recevoir les condoléances de parents et amis. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Veilleux laisse dans le deuil ses enfants: Luc, ses 7 petits-enfants; son frère, ses sœurs: Dominique Veilleux (Mignonette Pruneau); Juliette; Louise (Ludger Le-roux); Soeur Irène; ses beaux-frères, belles-sœurs, ses neveux, nièces; ainsi que plusieurs autres parents et amis.



TARIFS
pour les avis de décès
(suivant la formule)

no. de par.	avec photo	sans photo
1	30 ⁰⁰	24 ⁰⁰
2	47 ⁰⁰	35 ⁰⁰
3	50 ⁰⁰	39 ⁰⁰

La Tribune n'accepte que les avis fournis par les entreprises funéraires. (435-2281)

REMERCIEMENTS
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue
S.C. 1664

La Maison Aube-Lumière
A l'occasion d'un décès, offre un bon à Aube-Lumière inc. (un projet de Caritas-Sherbrooke) contribue à la réinsertion du projet d'habilitation en Estrie, d'une maison d'accueil pour handicapés, en phase terminale. Reçu et motif de la Maison Aube-Lumière C.P. 125 Sherbrooke, Québec J1K 4S5

REMERCIEMENTS
au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue
L.A. 1943

JOMAL
FLEURISTE
Ouvert 7 jours - Livraison gratuite
«Quand les mots ne suffisent plus»
821-4343
Centre commercial 3825, King west Sherbrooke 1880

MESSE 1er ANNIVERSAIRE
A la douce mémoire de
M. MARCEL MARQUIS
survenu le 28 juin 1989
Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi. Sachez que nous t'aimons tous jours autant. Veille sur nous tous.
Son épouse Denise; ses enfants: Nicole, André et Julie.
Une messe sera célébrée le vendredi 29 juin 1990, à 16h, en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours.
Parents et amis sont invités à y assister. 1792

Prière pour obtenir une faveur
O Dieu, qui êtes admirable dans vos saints, nous vous demandons de nous accorder, par l'intercession de Mère Marie-Léonie, la fidèle servante de la Sainte-Famille, la faveur que nous sollicitons... afin qu'elle soit glorifiée dans l'Eglise et que nous soyons portés à imiter ses vertus. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur, Amen.
Un Pater, Ave et Gloria.
Remerciements à MÈRE MARIE-LÉONIE pour faveur obtenue.
Aurel. 1794

REMERCIEMENTS
«Seigneur, vous m'avez appelé près de vous. J'ai laissé seuls ceux que j'aimais tant. Prenez ma place auprès d'eux»
Un merci sincère s'adresse à vous tous, chers parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée de quelque manière que ce soit lors du décès de
SYLVAIN DE LAFONTAINE
survenu le 14 mai 1990
Son père Conrad; sa mère Thérèse; ses frères et sœurs: Muguette, Denis, Carole, Pierrette, Alain et Kathleen et leurs conjoints. Nous vous prions d'accepter ce témoignage de notre gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 1687

REMERCIEMENTS
Nous espérons que ce message saura vous dire à quel point nous avons apprécié vos témoignages de sympathie et d'amitié lors du décès de
IRÈNE FRÉCHETTE
survenu le 17 mai 1990 à l'âge de 86 ans
À tous les parents et amis veuillez considérer ces remerciements comme personnels.
Son épouse Alice Fréchette, Ronald et Suzanne, Roch et Monique, Gaston, Bernadette, Monique, André, Aline, Gérard et ses 14 petits-enfants. 1946

REMERCIEMENTS
«Mourir est bien peu de chose quand on continue à vivre dans le cœur des autres»
Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de
ANDRÉ LALANCETTE
décédé le 28 mai 1990
Ses parents: Lucien et Simone; ses enfants: Hugo et Marise; son frère: Marcel. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 1789

Nelson Mandela accueilli avec enthousiasme à l'ONU

□ De Cuellar le qualifie de champion de la liberté



Mandela a pris la parole devant le comité de l'ONU contre l'apartheid.

Elisabeth Harwood meurt d'un cancer

Londres (Reuter)

La cantatrice britannique Elisabeth Harwood est décédée hier d'un cancer à l'âge de 52 ans, a annoncé sa famille.
Elisabeth Harwood, l'une des soprano les plus célèbres de Grande-Bretagne, avait fait ses débuts en 1967 à l'opéra de Covent Garden et, au début des années 70, avait régulièrement participé au festival de Salzbourg.
Son interprétation de Teresa dans «Benvenuto Cellini», de Berlioz, et sous la direction de Sir Colin Davis, lui a valu l'un de ses plus grands succès. Herbert von Karajan l'avait également choisie pour le rôle de Hanna dans son enregistrement de «La veuve joyeuse».
Sa dernière apparition publique remontait à 1989, au festival de Bath.

Mort du saxophoniste Frank Wright

Paris (AFP)

Le saxophoniste de jazz américain Frank Wright, 54 ans, est mort le 16 juin à Rotterdam (Pays-Bas), a-t-on appris hier dans les milieux du jazz à Paris. Les circonstances de son décès ne sont pas connues.
Né le 9 juillet 1935 à Grenada, dans le Mississippi, à la tête de son ensemble The Centre of the World, Frank Wright avait été un des principaux artisans du free-jazz, aux côtés de Bobby Few, Muhammad Ali et Alan Silva.
Frank Wright avait été élevé à Memphis et il avait commencé en

New York (AFP-AP)

comité contre l'apartheid, «comme le champion de la liberté qui a inspiré

des millions de personnes à travers le monde».

Les Nations-Unies ont réservé vendredi un accueil enthousiaste au dirigeant noir sud-africain Nelson Mandela qualifié de «champion de la liberté» par le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar.

Après un bref entretien avec ce dernier, le vice-président du congrès national africain a pris la parole devant le «comité de l'ONU contre l'apartheid», réuni pour l'occasion dans la grande salle de l'Assemblée générale, archi-comble.

Après être monté à la tribune de l'Assemblée, accompagné d'une longue ovation, M. Mandela, dans un silence attentif, a rapidement réitéré son appel au maintien des sanctions économiques contre Pretoria. «Les sanctions qui ont été imposées par les Nations-Unies et par des gouvernements doivent rester en place», a-t-il dit.

M. Mandela a en outre souhaité que l'ensemble de la communauté internationale continue d'adopter à cet égard une attitude ferme en dépit du fait que «certains pays souhaiteraient détruire ce consensus».

S'agissant des négociations avec le gouvernement du président Frederik de Klerk -qu'il considère comme un homme intègre-, M. Mandela a estimé que si des premiers pas encourageants ont été accomplis beaucoup reste encore à faire. Il s'est à ce propos inquiété des menaces de certains activistes blancs en Afrique du Sud contre tout changement.

«Nous ne pouvons nous permettre de sous-estimer le danger représenté par ces partisans de la violence permanente qui s'opposent à l'établissement d'un régime politique équitable», a estimé M. Mandela.

Enfin M. Mandela, dans ses remerciements à l'ensemble de la communauté internationale, a salué ceux «qui combattent pour leur libération et leurs droits humains, y compris les peuples de Palestine et du Sahara occidental». «La liberté est indivisible, a-t-il dit, dénier à l'Homme ses droits c'est réduire la liberté des autres».

A l'issue de son discours M. Mandela a été très chaleureusement applaudi par une assistance particulièrement dense dans laquelle figuraient outre de très nombreux diplomates, le maire noir de New York, David Dinkins, et le gouverneur démocrate de l'Etat de New York, Mario Cuomo.

Auparavant, M. Perez de Cuellar avait salué M. Mandela, devant le

MESSE 2EME ANNIVERSAIRE
A la douce mémoire de
STÉPHANE ET ERIC TURCOTTE
décédés le 25 juin 1988
«Demain et toujours, les souvenirs de deux êtres trop tôt disparus resteront gravés dans les cœurs et les yeux reverront sans pleurer la douce image du passé».
Veillez sur nous, nous vous aimons tous autant avec amour.
Gonzague, Rolande, Nathalie (Martin L.), Patrick Turcotte.
Une messe anniversaire pour le repos de vos âmes sera célébrée en votre mémoire, dimanche le 24 juin 1990 à 11h30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption.
Parents et amis sont invités à venir rencontrer Stéphane et Eric à la table du Seigneur. 1945

MESSE 2e ANNIVERSAIRE
A la douce mémoire de
M. ALAIN AUGER
décédé le 25 juin 1988
Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos cœurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi. Sachez que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous. Ton Gérard, ta mère Yolande, ta sœur Marise.
Une messe sera célébrée le dimanche 24 juin 1990 à 10h30 a.m. en l'église St-Stanislas d'Ascot Corner.
Parents et amis sont invités à y assister. 1632

remerciements
A la douce mémoire de
JEAN-CLAUDE BEAUDOIN
décédé le 23 mai 1990
Je me suis éteint doucement laissant les miens dans une profonde douleur.
Pour ces merveilleuses années que nous avons passées ensemble, nous penserons souvent à toi, et fréquemment ton nom reviendra à nos lèvres. Veille sur nous tous.
Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie par des offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles, ou de quelque autre manière bien à vous.
Votre gentillesse et votre support moral ont été d'un grand réconfort dans notre peine.
Son épouse: Olivette Lachance; ses enfants: Johanne et Michel et sa famille.
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 1791

MESSE 15e ANNIVERSAIRE
A la douce mémoire de
MME DELIMA GAGNON-JOLIN
décédée le 26 juin 1975
Maman, tu n'es plus là. Le foyer triste et vide conserve le reflet de ta grande bonté. Mère veille sur nous. La famille Jolin.
Une messe sera célébrée le samedi 23 juin 1990 à 19h, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 601, St-Michel à Sherbrooke.
Parents et amis sont invités à y assister. 1795

remerciements
A la douce mémoire de
EMILE GENDRON
décédé le 8 mai 1990
Je me suis éteint doucement laissant les miens dans une profonde douleur.
Pour ces merveilleuses années que nous avons passées ensemble, nous penserons souvent à toi, et fréquemment ton nom reviendra à nos lèvres. Veille sur nous tous.
Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie par des offrandes de messes, cartes de condoléances, assistance aux funérailles, ou de quelque autre manière bien à vous.
Votre gentillesse et votre support moral ont été d'un grand réconfort dans notre peine.
Son épouse Yvette; ses petits-enfants: Pierre, Alain, Sylvie et son conjoint Micheal; Antony; ses arrière-petits-enfants: Justine, Eve, Hugo.
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 1793

REMERCIEMENTS
Nous tenons sincèrement à remercier tous les parents et amis qui nous ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de
MONSIEUR GÉRALD (GERRY) MORIN
survenu le 14 février 1990.
soit par offrandes de messes, dons, visites ou assistance aux funérailles. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.
Son épouse, Marguerite; ses enfants: Jacques, Richard (Sylvia), Hélène, Robert (Danielle), Philippe, Yvan; ses petits-enfants: Alexie, André, Etienne, Alexandre. 1688

Séisme en Iran... Séisme en Iran... Séisme en Iran... Séisme en Iran... Séisme en Iran... Séisme en Iran... Séisme en Iran...

Une partie de l'aide internationale refusée

Genève (AFP)

L'Iran a besoin de matériel médical, de nourriture, de tentes et de couvertures, de camions et d'équipement lourd pour dégager les corps sous les décombres, mais refusera l'entrée sur son territoire d'équipes de médecins et de techniciens, de produits sanguins, de matériel de communication par satellite et de chiens-renifleurs, a annoncé la Croix-Rouge hier à Genève.

M. Paer Stenbaeck, secrétaire général de la Ligue internationale des Sociétés de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a indiqué que le Croissant-Rouge iranien lui a communiqué hier, à la fois une liste positive et une liste négative de ses besoins pour venir en aide aux victimes du séisme.

M. Stenbaeck a précisé que l'Iran «accepte» l'aide internationale, mais ne l'a pas formellement demandée.

La Croix-Rouge a lancé un appel pour 8 millions de francs suisses (six millions \$) en espèces, destinés à coor-

donner sur place les opérations de secours.

«Personne ne recevra d'autorisation pour se rendre dans les zones affectées par le séisme», a dit M. Stenbaeck. Cette interdiction est valable pour les «médecins, les techniciens et autres professionnels». Les personnes accompagnant des envois ne recevront que des visas de 24 heures.

Il a souligné que le Croissant-Rouge iranien était une organisation de secours «extraordinairement forte», en raison de la guerre irano-irakienne et des nombreux séismes qui ont touché le pays.

C'est également en raison de la guerre que la propension à donner son sang est exceptionnellement élevée en Iran. Le Croissant-Rouge iranien a toutefois indiqué qu'il était prêt à accepter du matériel pour la conservation du sang.

Quant au refus de laisser entrer des équipes étrangères, M. Stenbaeck a précisé que l'Iran dispose de 10 000 secouristes entraînés et qu'en outre, l'armée a été dépêchée sur place. «L'Iran dispose du personnel nécessaire, je pense que tout le monde peut être d'accord là-dessus», a-t-il dit.

Aide canadienne de 300 000 \$

Ottawa (PC-AFP)

Le gouvernement du Canada a annoncé vendredi l'envoi d'une aide humanitaire de 300 000 \$ à l'Iran afin de venir en aide aux victimes du violent séisme qui a secoué le nord-ouest du pays dans la nuit de mercredi à

jeudi.

L'aide sera acheminée en Iran par l'intermédiaire de la Ligue de la Croix-Rouge et des sociétés du Croissant-Rouge.

Le Canada et l'Iran ont renoué leurs relations diplomatiques en juillet 1988, après une suspension de huit ans.



Un père transporte son enfant, tué par le tremblement de terre qui a touché la ville de Manjil, jusqu'au cimetière où se déroulera l'enterrement...

SURPLUS D'INVENTAIRE

SUPER VENTE à **49²⁵**

REVÊTEMENT RICHMOND INC.

PORTE D'ACIER, 34", mod. B-03, avec moustiquaire et cadre \$27900

PORTE PATIO, 6 pi. thermos, avec cadre recouvert \$53900

DESCRIPTION	CONTENU PAR TOISE	Couleur	Prix
HORIZONTAL 8"	12 pcs 12'6" 100 pi. car.	GRIS - AMBRE	49²⁵
VERTICAL TR-4 - 12'	8 pcs 12' 96 pi. car.	SABLE - IVOIRE - BLEU NACRE - JAUNE - AMBRE	49²⁵
SOFFITE VENTILE	8 pcs 12' 96 pi. car.	GRIS - SABLE - IVOIRE BLEU - NACRE - JAUNE VERT - AMBRE - BRUN	49²⁵
DESIGNER TR-3 GRAIN DE BOIS	11 pcs 12' 100 pi. car.	VERT	49²⁵
DESIGNER TR-3, UNI	11 pcs 12' 100 pi. car.	BLANC - IVOIRE - NACRE JAUNE - VERT - BLEU - GRIS	49²⁵
SOFFITE	11 pcs 12' 100 pi. car.	GRIS - SABLE - IVOIRE BLEU - AMBRE	49²⁵

PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN INVENTAIRE
QUANTITÉ LIMITÉE — PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI



Revêtement Richmond inc.

Portes, Fenêtres, Rénovation
Aluminium, Vinyl, Isolation, Toiture

R.R. 2, Melbourne, 826-2445, 826-3607

Sans frais: 1-800-567-6033

15470

Photolaser AP

Des survivants blessés du séisme qui a touché le Nord de l'Iran, sont étendus sur la piste de l'aéroport de Téhéran, après avoir été transférés vers les hôpitaux de cette ville, à bord d'avions militaires.



Des équipes de secouristes très efficaces, formées lors de la guerre Iran-Irak, sont à l'œuvre à Manjil, dans la province de Gilan, où ils ont découvert un survivant sous les débris. L'homme était resté enseveli pendant 32 heures.

Les enfants gravement touchés par l'épidémie de sida

Françoise MICHEL San Francisco (AFP)

Dix ans après les premiers signes de l'épidémie de sida, les enfants se retrouvent en première ligne, fauchés par le virus au Zaïre, à Porto Rico comme dans le New Jersey, et le tribut qu'ils payent à la maladie devrait encore s'alourdir d'ici l'an 2000, selon les médecins réunis à San Francisco pour la 6e conférence internationale sur le sida.

«Le problème de la prochaine décennie en Afrique va être celui des enfants infectés par le virus», assure Peter Lamptey, chargé par le gouvernement américain d'un programme de prévention du sida dans les pays en voie de développement.

Sur les 250 000 enfants touchés par la maladie dans le monde, 70 pour cent se trouvent en Afrique, selon ce médecin originaire du Ghana. A l'horizon de l'an 2000, trois à cinq millions d'enfants dans le monde, séropositif ou non, seront également des «orphelins du sida», dont le père ou la mère auront été emportés par la maladie, selon le médecin qui se fonde sur des prévisions de l'Unicef.

«La situation va s'aggraver, de nombreuses femmes infectées continuent à avoir des enfants», a-t-il ajouté. Ces enfants ont été contaminés par leurs mères séropositives, elles-mêmes infectées par relations sexuelles ou transfusion sanguine.

Dans les grandes villes africaines, jusqu'à 20 pour cent des donneurs de sang sont infectés. Or, dans un pays

comme le Cameroun, 80 pour cent des transfusions concernent les mères qui viennent d'accoucher, ajoute Peter Lamptey.

Dans les pays africains, il est souvent trop cher, à 4,00 \$ le test, de s'assurer de la non-contamination du sang.

Alors qu'aux Etats-Unis les femmes enceintes séropositives représentent moins de cinq pour cent du total, ce pourcentage grimpe à 10 voire 20 pour cent dans les villes africaines.

Espérance de vie

Les enfants africains affectés par le virus ont une espérance de vie de deux ans en moyenne. L'AZT, seul médicament capable de freiner la progression de la maladie et qui vient d'être autorisé pour les enfants aux Etats-Unis, est lui aussi trop cher pour l'Afrique, à 1000 \$ la cure d'un an.

Le coût financier de enfants sidéens commence cependant à inquiéter les autorités américaines.

Selon une étude de la sécurité sociale (Medicaid) effectuée dans l'Etat de New York, un enfant sidéen coûte en soins et en hospitalisation 50 000 \$ au cours des deux premières années de sa vie, contre 1000 pour un enfant sain sur la même période.

Selon une étude présentée lors du Congrès, Medicaid paye également deux fois plus cher (1100 \$ par mois) la famille nourricière d'un enfant infecté.

«Les hôpitaux américains ne seront pas capables, sans aide fédérale, de prendre soin de ces enfants», pré-

voit le Docteur Richard Conviser, qui s'occupe d'enfants sidéens dans un hôpital de Newark (New Jersey).

Le problème de ces enfants est qu'ils restent souvent beaucoup trop longtemps à l'hôpital, n'ayant que peu ou plus du tout de structure familiale, explique le médecin.

Il y a environ 3000 enfants infectés aux Etats-Unis, un chiffre qui devrait grimper entre 10 000 et 20 000 au cours des prochaines années.

Au-delà de l'enfant malade lui-même, le sida a également un sérieux impact sur ses frères ou sœurs, comme le montre une étude réalisée dans un hôpital du Bronx, à New York.

Ce sont les filles, davantage sollicitées que les garçons pour aider aux soins de l'enfant malade, qui sont le plus affectées psychologiquement.

Obésité, dépression, problèmes de sommeil, sentiment de culpabilité sont quelques uns des symptômes fréquemment rencontrés chez les frères ou sœurs d'un petit sidéen, indique l'étude effectuée par le «Bronx-Lebanon Hospital Center» à partir de 20 enfants.

Seule une thérapie permettra à l'enfant, oublié devant la terrible maladie qui frappe un membre de sa famille, de supporter cette épreuve.